

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	47 (1965-1966)
Artikel:	L'évolution des prix de quelques denrées alimentaires à Fribourg au 18e siècle
Autor:	Morard, Nicolas
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-818009

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉVOLUTION DES PRIX DE QUELQUES DENRÉES ALIMENTAIRES A FRIBOURG AU 18^e SIÈCLE

par NICOLAS MORARD

L'histoire des prix est une matière délicate dont les difficultés procèdent en partie de la nature des sources utilisées, toujours incomplètes ou imparfaites. Nous tentons dans ces lignes — et il ne s'agit bien que d'une tentative — de retracer l'évolution des prix de quelques denrées alimentaires de première nécessité, à Fribourg, au 18^e siècle. Les documents consultés à cette fin sont d'une nature assez particulière — il convient de le signaler d'emblée afin d'éviter toute équivoque quant au but que nous prétendons atteindre — : il s'agit des comptes annuels du «Charitable hôpital des bourgeois de Fribourg»¹. Or, nous le savons, les comptes des hôpitaux soumettent l'historien des prix à des servitudes ingrates, et surtout à des entraves abaissant considérablement le degré de précision des prix à établir pour l'élaboration d'une courbe.

Mais avant de soumettre au lecteur l'examen critique de nos documents, dévoilons une fois pour toutes nos intentions : quelles que puissent être les imperfections de méthode de ce travail, inhérentes à la nature des sources auxquelles nous avons puisé, il s'agira simplement d'extraire des données fournies tous les renseignements susceptibles d'un classement homogène et continu concernant l'évolution des prix au 18^e siècle, quitte à ne pas se leurrer quant à leur signification ou précision absolue. Autant dire que nous ne trouverons d'autre valeur à nos résultats que d'indication. Mais quand bien même nous n'obtiendrions par là qu'une représentation tant soit peu concrète du pouvoir d'achat de l'unité monétaire de l'époque et de sa variation approximative de 1700 à 1800, nous pensons justifier ainsi notre temps et notre peine.

¹ Jusqu'à la fin du 17^e siècle, appelé « Hôpital de Notre-Dame ». Voir *L'Hôpital de Notre-Dame à Fribourg*, par Jeanne Niquille, thèse Fribourg, 1921, p. 158. La série complète des comptes, déposés aux Archives de l'Etat de Fribourg (AEF), commence en 1420 et s'achève en 1798.

I. LA MÉTHODE

A) *Les documents*

La tenue et la présentation des comptes annuels de l'Hôpital des bourgeois de Fribourg était une obligation qui incombaient au Recteur de l'Hôpital («Spital-Meister» ou «Spital-Verwalter»). En fonctions pour une durée variable, mais qui n'excédait généralement pas 7 ans¹, il était tenu de déposer chaque année devant le «täglichen Rath», au mois de juin ou dans le courant de l'été, un état, rédigé en allemand, récapitulatif de toutes les entrées et sorties d'espèces auxquelles avait donné lieu l'administration de la fortune et du ménage de l'Hôpital. L'exercice, singularité à souligner, débutait à la fin du mois d'avril ou de mai². Si plusieurs postes de vente ou d'achat de denrées y captent l'attention, nous avons dû toutefois, au prix d'une élimination sévère, ne retenir que quelques produits dont les données répondent aux critères qui s'imposaient. En premier lieu, évidemment, seules peuvent être étudiées les denrées qui chaque année ayant fait l'objet d'achat ou de vente sont affectées d'un prix et sont donc capables de fournir les matériaux d'une qualité suffisante pour la construction d'une courbe. Or, ce premier critère, de continuité pourrait-on dire, à lui seul explique le caractère quelque peu hétéroclite des produits choisis, bien qu'ils soient tous cependant d'importance vitale et dignes par conséquent d'être retenus. Le seigle, par exemple, vu sa qualité de céréale panifiable très populaire, eût certes été plus intéressant à suivre que l'avoine. Or, il se trouve que l'Hôpital était excédentaire en avoine et en vendait des quantités assez importantes; par contre, médiocrement nanti de redevances en seigle ou en mœteil, il n'en achète, ni n'en vend, que par exception ou rarement. Nous aurions bien aimé connaître le prix du pain, mais étant fabriqué sans doute par le

¹ Nous ne parlons ici que du 18^e siècle.

² Exemple: « Spithals-Rechnung per Joseph Niclaus Edmond Odet von Orsonnens der Sechsiger als dermahliger Spithals-Verwalter. Alles Einnemens und Ausgebens seith End May 1773 bis gleicher Zeit 1774. Vor gnädig täglichen Rath abgelegt den 17ten Junii 1774. Zweyte Rechnung. »

personnel de l'Hôpital, il n'en est fait mention nulle part¹. Mais le manque d'homogénéité de plusieurs données, surtout, nous a constraint à limiter sérieusement nos investigations. Ainsi, faute de distinctions suffisantes, les prix du fromage (maigre) n'ont pu être relevés qu'à partir de 1750, les trois catégories — gras, mi-gras et maigre — se trouvant confondues sous la même rubrique jusqu'à cette date. La série des prix du froment, elle aussi, accuse malheureusement une lacune importante de 1712 à 1732, parce que durant ce laps de temps les prix et les quantités de céréales achetées ont été comptabilisés globalement. De même, les porcs achetés pour la boucherie, de 1732 à 1738, et de 1749 à 1761, ne nous fournissent aucune indication valable de prix, étant donné que la somme dépensée annuellement pour eux s'applique en même temps aux cochons de lait destinés à l'engraissement, faussant ainsi les moyennes obtenues. Et caetera...

B) *Problèmes soulevés par les documents*

En bref, et si nous faisons abstraction des lacunes signalées pour le froment et le porc, nous n'avons donc pu obtenir de séries complètes que pour les denrées suivantes : froment, avoine, beurre, porc et bœuf de boucherie, de 1700² à 1797, fromage maigre depuis 1750 seulement.

On jugera peut-être que ce n'est pas mal, même si, comme nous l'avons dit plus haut, faute d'homogénéité ou de continuité suffisante des données, ou bien, faute de données tout court, d'autres aliments aussi importants que le pain, le vin, le seigle ne figurent pas sur notre liste. Mais le problème essentiel reste à résoudre : la continuité des séries n'est pas tout ; encore, quel crédit accorder à chaque prix, quelle signification lui accorder ? Est-il vraiment représentatif des conditions moyennes du marché durant l'année ? Pour répondre à ces questions, nous reprendrons chacun des produits tour à tour, non sans avoir exposé d'abord les traits généraux et les défauts inévitables de la méthode qui nous fut imposée par les

¹ Dans l'annexe III, nous avons réuni quelques prix du pain extraits d'autres sources.

² Plus exactement, depuis le printemps 1699 jusqu'à la fin de l'été 1798, chaque exercice chevauchant deux ans (voir p. 58).

documents utilisés ; celle-ci peut se résumer en quelques mots : il est rare que figurent dans les comptes les prix effectifs des produits ; aussi pour établir nos prix avons-nous dû avoir recours à la *division des sommes globales en argent inscrites à chaque poste de la comptabilité par les quantités exprimées en unités de capacité ou de poids des denrées achetées ou vendues*. Le prix ainsi obtenu est un prix moyen, moyenne arithmétique simple de tous les prix auxquels ont été réalisées les transactions de l'année écoulée. Nous touchons ici du doigt le défaut capital de cette source généralement décriée que représentent les archives hospitalières. Les mercuriales officielles qui font malheureusement défaut à Fribourg¹, permettent de calculer en toute sécurité des moyennes annuelles véridiques parce que nous pouvons suivre, grâce à leurs indications, l'évolution des prix de mois en mois, ou de semaine en semaine, sinon de jour en jour, et même, quand nous disposons de chiffres sur les quantités négociées, pondérer les prix entrant dans la moyenne afin de la rendre encore plus représentative. Tandis que le calcul de nos moyennes est justiciable d'un très grave reproche : connaissant les fortes variations saisonnières auxquelles certains prix alimentaires sont soumis, ceux des céréales notamment (variant du simple au double, parfois), comment pouvez-vous affirmer, dira-t-on, que l'avoine vendue, par exemple, ne l'a pas été presque toute quand elle coûtait le plus cher, soit au moment de la «soudure»? Que tout le froment acheté, au contraire, ne l'a pas été quand il coûtait le moins cher, soit après la moisson? Ou, pis encore, qu'ils n'ont pas été vendus ou achetés au hasard des besoins du ménage, en quantités inégalement réparties sur toute l'année, risquant d'accroître indûment le rôle joué dans la moyenne par un prix éventuellement plus haut ou plus bas?

A cette objection, nous essayerons de répondre en étudiant chaque cas d'espèce, depuis les denrées les moins sujettes aux varia-

¹ Il existait pourtant à Fribourg une « Feuille hebdomadaire des avis de la ville et canton de Fribourg », avec une liste des prix pratiqués pour les grains durant la semaine. Remontant, semble-t-il, à 1776, elle ne nous a laissé pour le 18^e siècle, si l'on en juge par les dépôts des AEF, que quelques années (1782, 1783 et 1789).

tions saisonnières des prix, telles le fromage et le beurre, en passant par le bétail de boucherie, jusqu'aux produits céréaliers qui, eux, accusent les plus fortes variations en une année.

C) *Les cas d'espèce*

a) *Le beurre*: pour un ménage d'un nombre de personnes demeuré voisin de cent ou légèrement au-dessus, auquel l'esprit de spéculation est resté vraisemblablement étranger, l'achat de produits alimentaires d'usage très courant, comme le beurre et le fromage, devait se répartir de façon assez égale entre les mois de l'année, ou pour le moins entre ceux de la saison où elles se fabriquaient le plus aisément et à meilleur compte. Or, on constate, d'après les «Hausbücher»¹, que le beurre n'est acheté en fait qu'à la bonne saison (stocké probablement en partie sous forme de beurre fondu) en des quantités atteignant généralement 1500 livres par an. On a donc affaire ici à un prix «d'été» seulement, inférieur de $\frac{1}{3}$ ou de $\frac{1}{2}$ aux prix de la mauvaise saison². Et pour des prix moyens qui oscillent, à la fin du siècle, entre 4 et 5 batz, soit 16 et 20 sols, on n'enregistre en fait que de légères variations de $\frac{1}{2}$ à 1 sol. On peut penser légitimement que ce mode d'achat s'est maintenu durant toute la période étudiée, dicté par des préoccupations de sage économie, et que les prix moyens ainsi obtenus constituent une série bien homogène³.

b) *Le fromage*: bien qu'acheté durant toute l'année, son prix ne présente que des variations fort insignifiantes. Deux exemples, tirés des «Hausbücher», nous donnent pour l'exercice 1778/1779:

¹ Ou «grands livres» de l'Hôpital, conservés en nombre restreint, datant tous du dernier quart du siècle; mentionnent les quantités des marchandises achetées ou vendues à telle date.

² Comme d'autres comptes d'origine privée le laissent voir. Voir par exemple un compte de ménage du fonds d'archives de la famille Montenach (1795) déposé aux AEF.

³ En dehors des «Hausbücher», nous trouvons parfois dans les comptes annuels les prix extrêmes du beurre acheté durant l'année, à côté de la somme globale dépensée durant l'exercice; l'écart, là aussi, s'avère assez faible.

2422 livres achetées à 7-8 sols; pour l'exercice 1787/1788: 3602 livres achetées à 9-10 sols, dont 2800 livres à 9 sols.

c) *Le bétail de boucherie*: le ménage de l'Hôpital consomme de la viande sous deux formes:

— de la viande fraîche (bœuf, veau, mouton, pas de porc) achetée chez les bouchers de la place, en quantités dépassant, vers la fin du siècle, 10000 livres par an. La comptabilité de ce poste est malheureusement inutilisable pour l'histoire des prix, faute d'indications suffisantes quant aux quantités consommées par sorte;

— de la viande de conserve, c'est-à-dire salée et fumée (bœuf et porc). L'administration achète chaque année une certaine quantité de têtes de bétail qui seront débitées en quartiers fumés ou salés (le Fribourgeois, sous l'Ancien Régime, à la ville comme à la campagne, mange non seulement du porc fumé, mais encore de la viande de bœuf, séchée ou fumée).

Si les sommes dépensées pour l'achat de ces bœufs et de ces porcs d'abattage ont pu seules être utilisées, les données des «Spital-Rechnungen» révèlent à leur sujet de grosses imperfections qui les rendent, du point de vue statistique, au premier abord du moins, assez peu sûres:

- 1) Les dates d'achat ne sont point connues;
- 2) Le nombre des bêtes achetées est très restreint, puisqu'il s'agit annuellement de 10 à 15 porcs, et de 5 à 10 bœufs gras (et encore, à la fin du siècle, l'achat de bœufs tombe à 1 unité par an);
- 3) Les prix, ici comme pour les autres denrées, ne peuvent être obtenus qu'indirectement, c'est-à-dire grâce à la somme globale dépensée divisée par le nombre de têtes. Ce procédé, admissible lorsqu'il s'applique à des quantités exprimées en unités de mesure, devient tout à fait inexpressif si nous ne connaissons pas le poids en livres des bêtes, au moins globalement;
- 4) Un doute subsiste enfin quant à l'identité réelle des bovidés achetés. Ils sont appelés tantôt «Rinder», «Ochsen», «Mastrinder», ou simplement, «Mastkuh» ou «fette Kuh». Des différences de prix appréciables pourraient-elles survenir, suivant qu'on ait affaire à une vache ou à un bœuf?

Toutefois, à la réflexion, ces inconvénients sont plus apparents que réels, et les données chiffrées sur le bétail de boucherie, peut-être, sont-elles les plus sûres de notre article, car :

1) Dans les quelques «Hausbücher» qui nous sont conservés encore, et où est relaté le détail de chaque achat, quant au prix et quant à la date de transaction, nous constatons que les achats de bétail de boucherie se répartissent invariablement entre quatre termes identiques de l'année : fin novembre, décembre, janvier, début février ; autrement dit, ils n'ont lieu qu'en hiver. Il est quasi certain qu'il en a été ainsi durant tout le 18^e siècle, et même avant. Rien de plus logique au fond, puisqu'il s'agit de viande de conserve, et que la saison froide, à l'époque, est la condition indispensable d'une bonne préparation des viandes à sécher ou à fumer. Par ailleurs, sous l'Ancien Régime, c'est-à-dire avant la révolution technique de l'agriculture, bien des éleveurs doivent se débarrasser des bêtes que l'on ne parvient plus, faute de fourrages, à nourrir suffisamment durant l'hiver, et ce gonflement saisonnier de l'offre rend l'achat fort attrayant pour le consommateur. Ainsi, l'incidence possible d'une variation saisonnière de prix ne paraît pas devoir entrer en considération, puisque les achats ont lieu toujours à la même période de l'année. Disons seulement que la courbe de prix obtenue sera certainement un peu moins haute qu'elle devrait l'être en réalité, mais qu'elle restera toutefois homogène et permettra d'apprecier aussi sûrement l'amplitude du mouvement de prix à long terme.

2) Les «Hausbücher» indiquent heureusement le poids en livres des porcs achetés. Or l'examen de chaque compte montre que le poids des bêtes variait faiblement au cours d'une même campagne d'achat. L'administration devait veiller sans doute à ce que le poids vif oscillât le moins possible par rapport à une moyenne connue à l'époque et servant de référence, lequel poids paraît, au cours des années, avoir varié seulement, en gros, d'un minimum de 250 livres à un maximum de 300 livres, soit de 125 à 150 kg¹. Il n'y a pas de

¹ Aujourd'hui, les porcs de boucherie — plus jeunes sans doute — pèsent de 90 à 110 kg (renseignement obligatoirement communiqué par l'institut zootechnique de l'école cantonale d'agriculture de Grangeneuve près Fribourg).

raison sérieuse de mettre en doute la stabilité de cette moyenne durant le siècle. Aucune indication n'est malheureusement disponible quant aux bœufs, mais on est autorisé à penser qu'il n'a pas dû varier beaucoup non plus, ni d'une pièce à l'autre, ni d'une année à l'autre.

Ainsi, pour ces deux raisons énoncées, le faible nombre des bêtes achetées ne semble pas être une raison suffisante de mettre en doute la valeur de nos données numériques.

3) Quant au fait que les bovidés aient pu être tantôt de vrais bœufs, tantôt de simples vaches, il ne faut pas y voir un motif suffisant pour nier l'homogénéité de toute la série; plus significative, à l'époque, nous paraît l'existence d'une seule et même catégorie de viande de bœuf, dite «Rindfleisch», comme on peut le voir dans les comptes d'achat de viande fraîche, et qui devait comprendre sans doute une notable proportion de viande de vache...

d) *Les grains :*

1) *L'avoine*: parmi les redevances perçues par l'Hôpital sur les tenures qu'il concédait à bail perpétuel à de nombreux agriculteurs, l'avoine tient une place prépondérante. D'où les forts excédents que l'administration devait écouler chaque année. En réalité, le nombre de sacs indiqué dans l'annexe VI¹ ne correspond pas exactement à la vente effective, car la comptabilité distingue deux catégories de recettes en avoine: l'avoine perçue comme redevance en nature et qui, déduction faite des besoins du ménage, est vendue en cours d'année («verkauffter Haaber»); l'avoine perçue autrefois en nature, mais dont les tenanciers ont obtenu de payer en argent sonnant les quantités fixées par les «reconnaissances», dite «appréciée» («apprecierter Haaber»). Ces deux catégories constituent donc une double recette, figurant dans le chapitre des recettes courantes, sous la rubrique «appreciertes oder verkaufftes Kürn». L'avoine appréciée est évaluée au prix courant et les indications contenues dans les comptes, quand elles existent, montrent que les variations par rap-

¹ Annexe où figurent des cours extrêmes du froment et de l'avoine et le nombre des sacs achetés dans un cas, vendus dans l'autre.

port aux prix effectifs sont peu importantes, situées en général à l'intérieur de deux limites constituées par les cours effectifs enregistrés au cours de l'exercice.

Fallait-il ne retenir, pour le calcul des prix moyens, que les quantités réellement vendues, éliminant ainsi le $\frac{1}{3}$, le $\frac{1}{4}$ ou le $\frac{1}{5}$, suivant les cas, du volume global traité chaque année? Cela eût été plus rigoureux, statistiquement parlant, si nous en avions eu la possibilité. Mais malheureusement, pendant la première moitié du siècle, les comptables ont toujours groupé dans la même somme les recettes de la vente effective et les revenus de l'«appréciation». D'autre part, les quantités «appréciées», en s'ajoutant aux quantités vendues, présentent l'avantage d'augmenter la masse des chiffres entrant dans la composition des moyennes, ce qui ne peut que contribuer à les rendre plus sûres et plus significatives (les cours d'appréciation se tiennent plutôt éloignés des prix saisonniers extrêmes, à des niveaux plus «moyens»).

Comme pour les autres produits, nous avons dû baser nos prix annuels sur un calcul de moyenne¹. L'annexe VI montre à ce propos les quantités importantes négociées et «appréciées» chaque année; ces chiffres peuvent témoigner que les ventes se sont réparties probablement sur toute l'année, témoignage confirmé par les comptes des «Hausbücher», dont on trouvera ci-contre un extrait ad hoc de l'exercice 1778/1779 (annexe V). En second lieu, nous avons la chance de posséder pour près des trois quarts du siècle, outre les prix moyens que nous avons calculés, les prix extrêmes de chaque exercice, donnés par les comptes récapitulatifs (fait exceptionnel) en même temps que les quantités vendues et les sommes encaissées. Or, sans forcer les chiffres, on se rend compte que nos prix moyens se situent généralement assez près de la moyenne de ces deux termes extrêmes, ce qui tend à montrer que les prix entrant dans la composition de nos moyennes ont été pondérés de façon assez égale par les ventes de toute l'année. D'ailleurs, outre le fait que les prix extrê-

¹ Les exercices annuels débutant au mois de mars ou d'avril, le choix entre l'année civile ou l'année-récolte nous a été ainsi épargné; du reste, l'imperfection est assez peu importante, puisqu'il s'agit essentiellement d'étudier un mouvement de prix de longue durée.

mes ne sont pas fort éloignés l'un de l'autre (sauf pendant les années de grande cherté, qui sont aussi des années de très fortes variations saisonnières), on est frappé de voir, en lisant les comptes des «Hausbücher», que les prix relativement très hauts (ou très bas) n'affectent qu'une faible partie de l'avoine traitée. Et on est en droit de se demander sérieusement si la politique de l'administration hospitalière ne tendait pas, inconsciemment bien sûr, mais en fait, à compenser, au grand bénéfice du chercheur futur, les imperfections découlant d'une méthode comptable aucunement soucieuse de points de vue statistiques: institution charitable avant tout, l'Hôpital vendait ses surplus, en dehors du marché (cela ressort des «Hausbücher»), d'homme à homme, et à des prix qu'elle avait tout intérêt, aux yeux de l'opinion publique, à ne pas forcer. Ceci expliquerait au fond que les prix pratiqués au cours d'une année ne présentent pas de très grands écarts. On ne saurait en dire autant du froment.

2) *Le froment*: il s'agit cette fois des données en apparence les moins sûres que nous ayons pu récolter. L'Hôpital est en l'occurrence acheteur, et les quantités négociées, comme on peut s'en rendre compte en consultant le tableau de l'annexe VI, sont très variables, ou en tout cas trop faibles pour qu'on ne puisse succomber à l'impression que les achats n'ont pas pu se répartir sur toute l'année, se groupant au contraire à certaines époques. Il est vrai que les «Hausbücher» révèlent des achats beaucoup mieux répartis, mais parce que plus importants, et de toute façon, ne concernant que le dernier quart du siècle.

Est-ce une raison suffisante pour ne pas faire état de nos moyennes? Cette dernière question, soulevée à propos du froment, est susceptible de généralisation; c'est pourquoi la réponse que nous pensons devoir lui donner servira aussi de conclusion à notre aperçu méthodologique.

Certes, les résultats d'une telle méthode, pour toutes les raisons qui se dégagent des explications ci-dessus, prêtent le flanc à la critique en raison de leur imprécision «congénitale», inséparable du caractère même des documents utilisés, et ne peuvent finalement prétendre qu'à une valeur approximative. C'est pourquoi nous nous interdisons dans cet article de procéder à toute étude des

fluctuations de courte durée, un maximum ou un minimum «cyclique» pouvant dépendre évidemment d'une pondération inégale des prix saisonniers. Mais pour le but que nous nous fixons ici, c'est-à-dire l'évaluation d'un mouvement de prix à long terme (100 ans à peu près), la méthode garde sa valeur, en ce sens qu'elle nous permet de mesurer sans risque d'erreur vraiment appréciable l'ampleur des variations subies par les prix de 1700 à 1800; nous avons dit plus haut ce que devait être le défaut essentiel de la méthode employée: l'incidence exagérée et déformante sur nos prix moyens de l'inégale répartition des transactions pratiquées en cours d'exercice, à des prix forcément variables. Or cette imperfection, abstraction faite des corrections possibles, développe ses effets les plus préjudiciables à court terme seulement. Il est impossible, pour le long terme, que l'écart entre le début et la fin d'un mouvement aussi caractérisé que celui de nos courbes soit seulement imputable à une pondération imparfaite des prix, surtout quand les variations enregistrées au cours de chaque exercice semblent avoir été, tout compte fait, relativement faibles. A moins de supposer, qu'au début du siècle, on ait toujours acheté (ou vendu) au plus bas, et puis qu'à la fin, on ait toujours acheté (ou vendu) au plus haut, ce qui est absurde.

II. L'ÉLABORATION STATISTIQUE

L'élaboration statistique des données recueillies, à part l'inconvénient qui s'attache au calcul ingrat des moyennes et des conversions de toutes sortes¹, soulevait deux problèmes:

a) L'utilisation du procédé des moyennes mobiles, indispensables à la bonne présentation des graphiques et comme termes de comparaison (bien que nous ayons préféré, pour calculer l'ampleur du mouvement séculaire, recourir à l'écart des moyennes inter-

¹ C'est l'occasion d'exprimer ici notre vive gratitude envers la maison Olivetti à Fribourg qui a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition les machines nécessaires au calcul rapide et sûr de toutes ces opérations et sans lesquelles nous n'aurions pu mener ce travail à bien.

cycliques exprimées sous la forme de nombres indices), nécessitait le choix du nombre des termes de la série. Les auteurs experts en ce genre de recherches choisissent ce nombre égal à la durée de deux cycles moyens, soit 13 ans (Labrousse), soit 11 ans (Frêche)¹. Dans l'impossibilité où nous étions de pouvoir prétendre déterminer exactement les termes extrêmes de chaque cycle, il convenait de se rabattre sur une solution éminemment pragmatique, préconisée d'ailleurs par Goubert, celle de la série de 11 termes: «...ni très courte, ni très longue, celle que ne dépassent presque jamais les fluctuations cycliques»².

b) L'autre problème — insoluble? — est celui de la validité de l'expression des prix en monnaie de compte. L'écu bon fribourgeois ou le batz, sa vingt-cinquième partie, a vu sa définition varier plusieurs fois au cours du 18^e siècle par rapport aux monnaies réelles en circulation, au louis d'or notamment (voir annexe II). Autrement dit, en admettant que la valeur métallique des espèces françaises en circulation soit demeurée fixe, l'écu bon fribourgeois a enregistré durant la période étudiée une diminution de valeur réelle que l'on ne peut pas, malheureusement, évaluer correctement, d'une part parce que nous ignorons la valeur exacte en batz du louis d'or ou de l'écu d'argent dans l'intervalle 1716-1730 (notre base de référence pour mesurer l'amplitude de la variation des prix), d'autre part, parce que même en lui attribuant la valeur plausible de 155 batz pour cette période, il reste que le louis d'or s'est vu haussé par la suite jusqu'à 168 batz — à une date que nous n'avons pu fixer —, niveau correspondant à une dévaluation du batz de 8,4% environ par rapport à sa valeur attestée de 1723 et 1727 (voir annexe II).

Il est clair, dans ces conditions, que nos prix exprimés en écus ou en batz devraient être corrigés dans la mesure où la dévaluation de l'unité de compte, ressentie par le négociant comme une vérité

¹ LABROUSSE, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au 18^e siècle*, t. I, Paris, Dalloz 1933, pp. 138-139 ; FRÊCHE, *Le mouvement des prix des céréales à Toulouse (1650-1715)*, dans *Recherches d'histoire économique*, Paris, PUF 1964, p. 85.

² PIERRE GOUBERT, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, Paris, SEVPEN 1960, p. 385.

table diminution de la quantité de métal précieux reçu en échange des valeurs stipulées, ait pu entraîner une hausse compensatrice des prix nominaux¹.

Or abstraction faite de la faiblesse relative de ce taux de dévaluation, il n'est pas certain que les négociants aient procédé réellement à un réajustement consécutif de leurs prix. En général, quand Leurs Excellences décidaient souverainement du taux de conversion entre monnaie de compte et monnaie réelle, elles invoquaient toujours le «cours trop élevé auquel se changent les espèces étrangères», ce qui révèle qu'il existait un cours «noir» des monnaies étrangères, plus élevé que le cours officiel en vigueur, auquel les négociants étaient bien forcés de se soumettre, étant donné la rareté relative du métal précieux en circulation. Il est donc possible que les nouvelles définitions données en batz des espèces étrangères n'aient été en fait que des ajustements du cours officiel à un cours «noir» plus réaliste et déjà pratiqué antérieurement par tous les négociants.

III. LE MOUVEMENT DE LONGUE DURÉE

A) *Vue d'ensemble*

A la simple vue des quatre courbes² des prix nominaux de l'avoine, du froment, du beurre et du bœuf, une première impression, d'ailleurs confirmée par les moyennes mobiles, s'impose immédiatement: si les quatre denrées que nous avons retenues sont significatives d'un phénomène général, on peut affirmer sans exagération que Fribourg (pour ne pas parler de tout le canton) connut au 18^e siècle une hausse presque ininterrompue et considérable des prix des produits alimentaires de première nécessité. On pouvait évidemment s'en douter, car l'établissement d'une telle constatation ne fait que confirmer ce que l'on sait déjà des mouvements de prix contemporains de l'Europe occidentale et centrale, grâce aux syn-

¹ Il ne nous est pas possible, non plus, de mesurer l'incidence de l'avilissement de certaines espèces sur le mouvement de hausse. Il est vrai cependant que la baisse de la teneur métallique semble avoir affecté surtout les monnaies d'appoint.

² Voir pages suivantes.

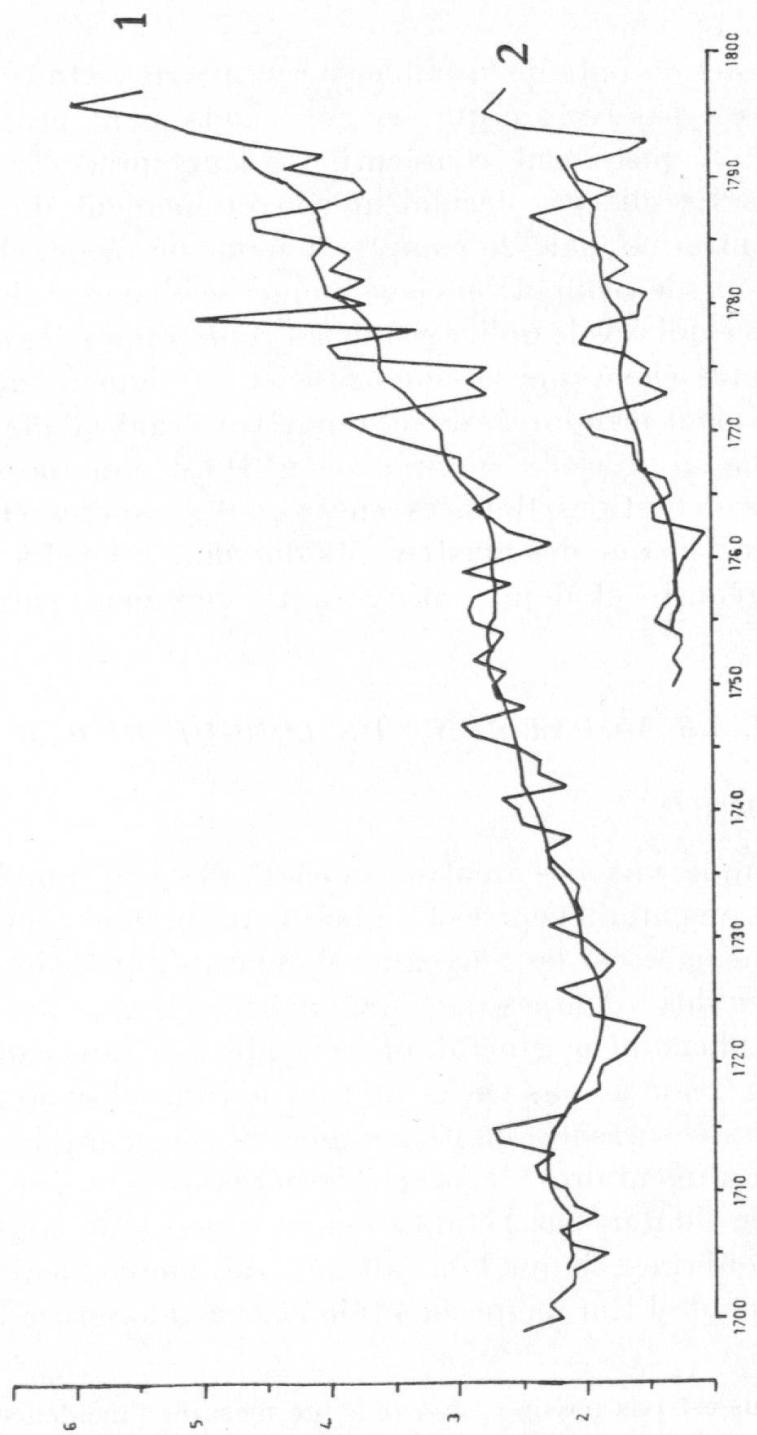


Fig. a 1 et a 2 — Prix du beurre (1) et du fromage (2) (la livre en batz)

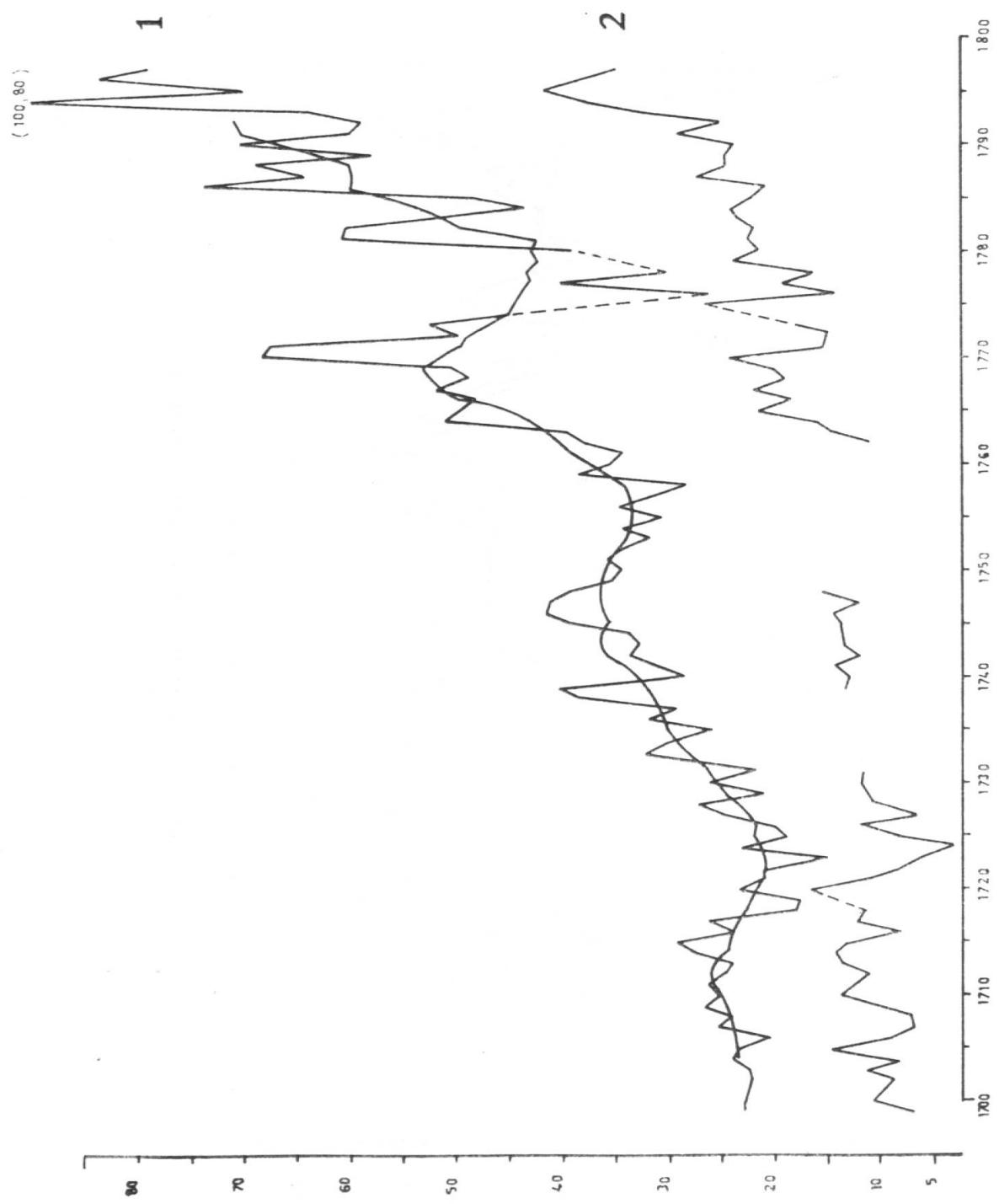


Fig. b1 et b2 — Prix du bœuf sur pied (1) et du porc gras sur pied (2) (en écus bons par tête)

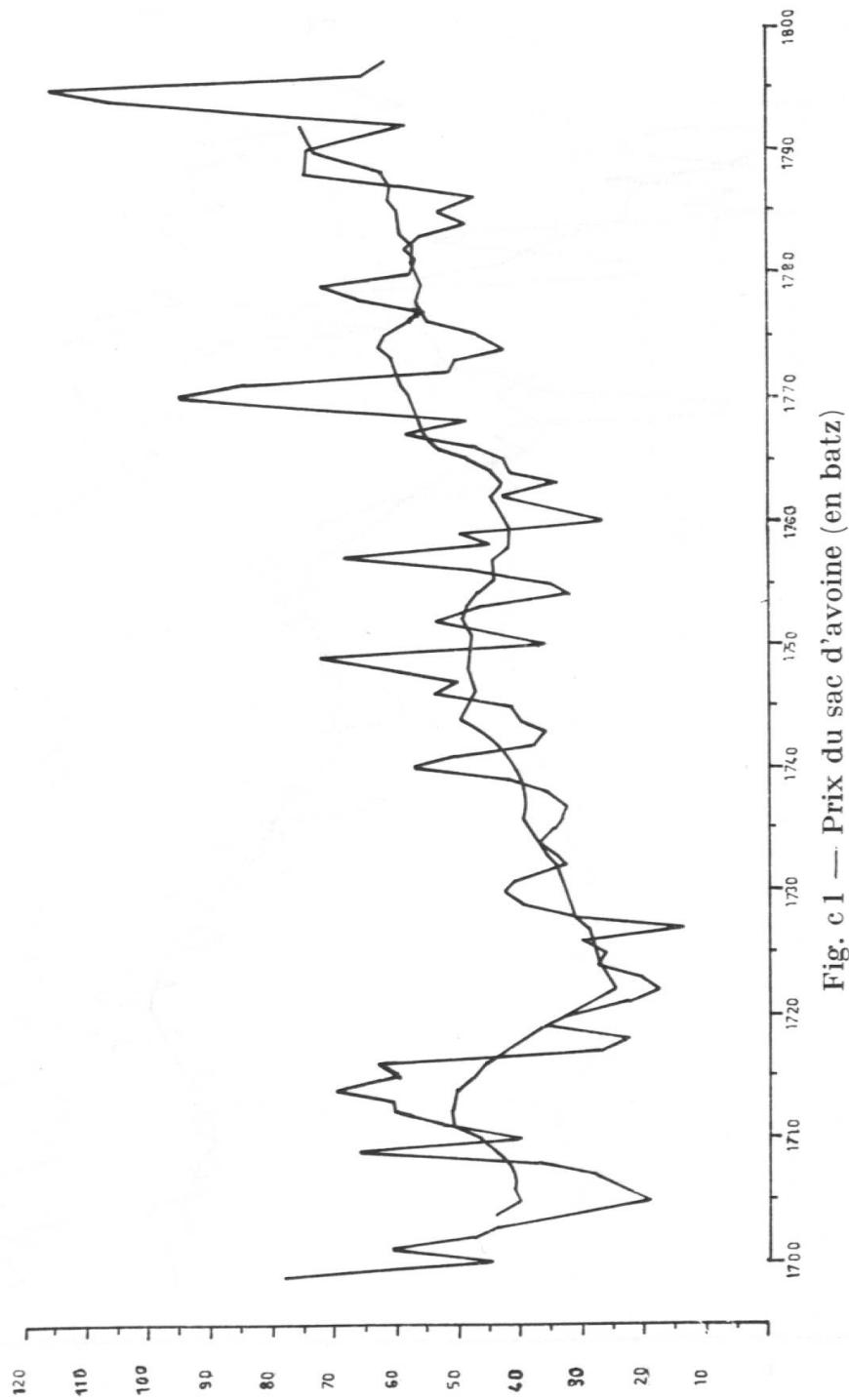


Fig. c 1 — Prix du sac d'avoine (en batz)

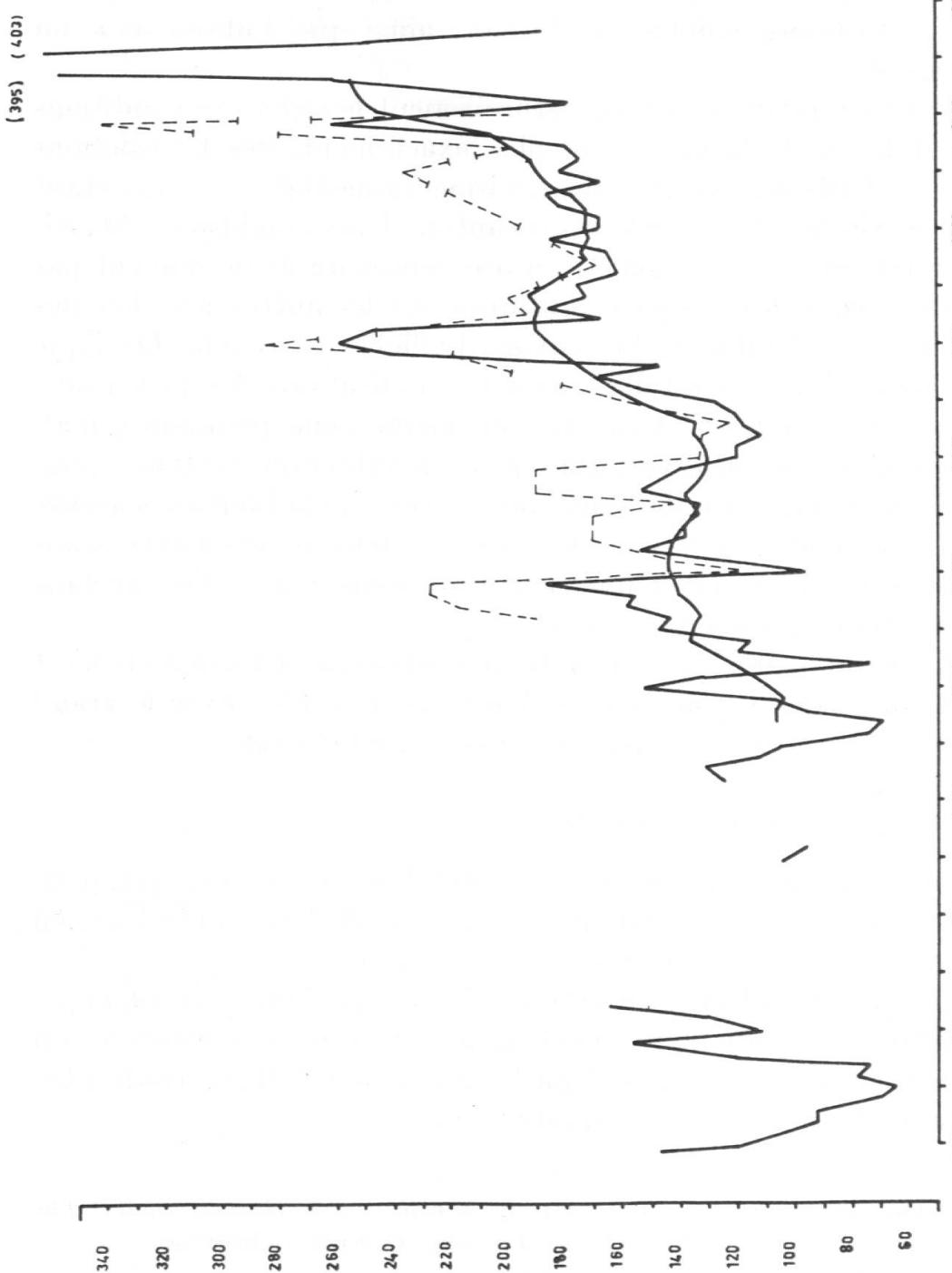


Fig. c2 — Prix du sac de froment (en batz) (en pointillé: prix du sac calculé d'après le quarteron de Gruyères)

thèses élaborées par Labrousse et Beveridge¹. Il est malheureux au reste que nos données s'interrompent en 1797, car il serait intéressant de vérifier si le mouvement de hausse se renverse également en 1817, à Fribourg comme en France, ainsi que Labrousse a pu l'affirmer².

Les prix retenus ici sont naturellement le reflet des conditions du marché de Fribourg — ou plus exactement, des transactions passées à Fribourg ou dans les environs immédiats —, mais étant donné l'exiguïté de la surface du canton et ses conditions climatiques relativement homogènes, on ose penser qu'ils ne doivent pas s'écartez beaucoup des prix pratiqués sur les autres marchés des chefs-lieux des bailliages. Nous avons d'ailleurs, grâce à la chronique de François-Ignace Castella³, quelques indications des prix pratiqués sur le marché de Gruyères (en pleine zone préalpine), malheureusement incomplètes, mais assez nombreuses toutefois pour nous assurer que si un décalage dans le sens de la hauteur s'accuse assez nettement entre les deux séries, les deux mouvements néanmoins paraissent assez bien s'harmoniser dans leur rythme et dans leur amplitude (voir fig. c2).

Un point semble donc acquis : le phénomène fribourgeois n'est pas un fait isolé, il s'accorde au contraire très bien avec le grand mouvement séculaire des prix européens au 18^e siècle.

B) *L'origine du mouvement de hausse*

On ne saurait, bien sûr, se satisfaire d'une impression qui, pour être frappante, n'en est pas moins visuelle et donc subjective, en conséquence sujette à discussion et à revision.

Il importe d'étudier en premier lieu ce que l'on pourrait appeler l'articulation du mouvement, avant de songer à mesurer son ampleur : situer son point de départ, préciser son rythme, confronter les phases dégagées dans les quatre séries.

¹ LABROUSSE, *op. cit.* ; BEVERIDGE, *Weather and Harvest cycles, The economic journal*, décembre 1921, pp. 436 sqq., cité par Labrousse.

² LABROUSSE, *op. cit.*, pp. 137 sqq.

³ FRANÇOIS-IGNACE CASTELLA, *Annotations des événements arrivés dans ce pays depuis l'année 1746* ; AEF, CH 18/21.

Il est incontestable, au vu des quatre diagrammes (voir fig. a1, b1, c1, c2) que le mouvement de hausse ne s'amorce qu'après un mouvement de baisse hérité, semble-t-il, du 17^e siècle finissant¹ et qui s'arrête au seuil du deuxième quart du 18^e siècle. Si nous accordons foi aux chiffres que nous avons pu dégager, les années des plus bas prix des cinq denrées marquant ainsi le renversement de la tendance seraient :

- avoine : 1727
- froment : ?
- beurre : 1723
- bœuf : 1723
- porc : 1724²

Il faudrait donc, sur la base de ces quelques dates, reconnaître à l'année 1725, pour prendre une date moyenne, la qualité d'année charnière autour de laquelle pivote le grand mouvement ascendant du 18^e siècle. Quant au froment, on ignore, il est vrai, l'année de son plus bas prix. La figure c2 nous montre un prix très bas pour 1705 déjà, aboutissement d'une chute fort rapide depuis l'année 1699 et précédant une remontée non moins vertigineuse, mais de courte durée. Un autre prix presque aussi bas se situe en 1737. Il est peu probable que des prix plus bas aient pu être atteints entre les deux dates de 1705 et 1737; mais il n'est pas impossible en revanche qu'un prix de même niveau ait pu être enregistré aux alentours de 1725: la pointe de 1733, avant le bas niveau de 1737 est peut-être le sommet d'un cycle qui aurait eu son départ en 1725 ou un peu avant³.

D'ailleurs le choix de l'année importe moins que celui d'une période de plusieurs années dont le prix moyen servira de base de

¹ LABROUSSE, *op. cit.*, p. 140.

² Cf. fig. b2; les prix du porc, étant donné les lacunes fort nombreuses affectant cette série, n'ont pas été retenus pour le calcul des moyennes mobiles, des moyennes cycliques et des nombres-indices; cf. à ce sujet p. 59.

³ Voir la courbe des prix du froment à Lausanne, dans CHEVALLAZ, *Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'ancien régime*, thèse, Lausanne 1949, p. 273.

référence pour mesurer l'amplitude du mouvement séculaire. Il est aisé de comprendre pourquoi ce dernier procédé est préférable à l'élection d'un prix le plus bas auquel on substitue ensuite sa valeur de moyenne mobile¹. La délimitation d'une telle période consiste normalement à retenir un certain nombre d'années dont les prix ne varient que très peu, de sorte que l'on peut parler d'une période de stagnation. La moyenne obtenue est ainsi représentative d'une époque plus ou moins longue qui, dans l'esprit même des contemporains, devait servir de jalon pour évaluer les mouvements ultérieurs de hausse ou de baisse. Labrousse a pu dire par exemple que, pour le froment, la période 1726-1741 était celle «des bas prix par excellence»² et s'en servir pour calculer une moyenne de base. Si l'on regarde son diagramme de l'évolution du prix du froment en France au 18^e siècle, le choix apparaît évidemment judicieux³. Pour nous, la situation se présentait cependant sous un jour un peu différent : les courbes que nous avons sous les yeux nous présentent sans doute des années, celles que nous venons de mentionner, où les prix sont les plus bas ; mais on ne peut pas dire que ces prix soient repérés au sein d'une époque de stagnation. Bien au contraire, ils apparaissent à la fois comme l'aboutissement d'une baisse tendancielle qui dure en tout cas depuis 1700 et comme le départ d'une hausse qui animera tout le siècle. Par contre, l'observation attentive de ces quatre courbes permet de repérer plutôt un certain nombre d'années qui, bien que soumises à des variations cycliques assez contradictoires, n'en demeurent pas moins signalées à notre attention par des valeurs toutes comprises au-dessous d'un niveau minimum par rapport à l'ensemble de la période étudiée. Envisageons en effet les trois courbes des prix *nominaux* de l'avoine, du beurre et du bœuf. En concédant volontiers qu'une certaine part d'arbitraire préside au découpage de ces périodes dites de base — arbitraire sans doute préférable, vu les conditions d'établissement des moyennes annuelles, à une fidélité aveugle aux valeurs absolues des prix —, il n'en reste pas moins qu'en gros, cette période de plus bas

¹ LABROUSSE, *op. cit.*, pp. 146-148.

² LABROUSSE, *op. cit.*, p. 147.

³ LABROUSSE, *op. cit.*, p. 98.

prix se situe pour les trois denrées entre 1716 et 1730 (on verra d'après le tableau I, dans quelle mesure, à vrai dire fort réduite, nous avons cru devoir faire varier les limites de cette période suivant le cas). Nous ne croyons pas, en tout cas, que le choix de la période de base puisse être discuté pour le beurre et le bœuf, la validité de nos courbes une fois admise bien entendu. Sans doute, comme nous l'avons dit plus haut, elle incorpore dans les deux cas deux mouvements successifs de baisse et de hausse, mais les prix pratiqués durant ce laps de temps se situent incontestablement en-dessous ou très près d'un niveau qu'on ne reverra plus durant tout le 18^e siècle, soit 2 batz pour une livre de beurre et 25 écus bons pour un bœuf de boucherie (poids vif)¹.

Le cas de l'avoine prête davantage le flanc à la critique. Notre période de référence 1717-1730 se situe presque toute entière au-dessous du prix de 30 batz le sac. On aurait pu, objectera-t-on, prolonger celle-ci jusqu'en 1740, en admettant alors comme niveau le plus bas le prix de 40 batz le sac. Il semblerait bien, en effet, que la plus grande partie du siècle enregistre des prix supérieurs à ceux de cette période, assez brève, de 1717 à 1740. Si nous renonçons, en dépit de cette constatation, à retenir la période 1717-1740, c'est qu'il y a disparité, trop forte à notre avis, entre les prix de 1717 à 1730 et ceux pratiqués de 1731 à 1740. Ces derniers consolident une hausse assez rapide de 1727 à 1730 et qui n'est déjà plus dans le rythme et le «style», pourrait-on dire, des dix années précédant 1727². Pour le froment, les éléments d'appréciation nous font malheureusement défaut, mais si l'on se réfère à la liste chronologique des ordonnances de la police des grains (voir plus loin p. 81), soigneusement extraites des «Mandatenbücher», on trouvera une confirmation du bien-fondé de notre choix; confirmation indirecte, il est vrai, mais qui se traduit par l'absence de toute défense d'exportation des céréales entre 1714 et 1734; le 18 août 1718, LL.EE.

¹ Voir plus haut, pp. 62-64, nos explications au sujet de l'établissement du prix moyen annuel du bœuf.

² Sans prétendre clore la discussion, du reste. On pourrait aussi bien mesurer l'ampleur du mouvement séculaire sur la base 1717-1740. On obtiendrait alors un pourcentage d'augmentation un peu moins fort seulement.

décrétèrent une atténuation importante des mesures restrictives en vigueur jusque là, et en 1734 seulement, prirent à nouveau des mesures frappant d'interdiction toute exportation de grains¹.

C) *L'articulation du mouvement*

Nous avons dit plus haut pourquoi il ne pouvait être question dans ce travail, faute de données adéquates, de procéder à un découpage et à une analyse des mouvements cycliques proprement dits, c.-à-d. de ces courtes périodes de 6 à 7 ans durant lesquelles les prix des céréales s'élèvent rapidement jusqu'à des sommets relativement très élevés pour retomber aussitôt à des niveaux voisins de leur point de départ². Nous nous croyons autorisés en revanche à distinguer au sein du mouvement global des périodes intermédiaires ou «intercycles»: quand bien même, en effet, ces subdivisions peuvent comprendre plusieurs mouvements courts de sens contraire, elles manifestent chacune cependant une tendance, soit à la hausse, soit à la baisse, ou, cas échéant, à la stagnation, qui les caractérise nettement³ et permet alors l'articulation du mouvement séculaire en ses différentes phases. Nous verrons plus loin que la mesure du mouvement des prix durant le siècle à laquelle nous prétendons arriver justifie précisément ce découpage.

L'examen de la courbe des prix effectifs, repris à l'aide de la courbe des moyennes mobiles, nous a permis de distinguer 8 périodes

¹ Dans le cas de l'avoine, il faut avouer que l'examen de la courbe ne laisse pas entrevoir de liaison directe et claire entre l'intervention de 1734 et une hausse brusque des prix; le préambule de l'ordonnance invoque d'ailleurs une situation de guerre à l'extérieur, donc une menace de rareté plutôt qu'une disette effective. Mais cette crainte d'une pénurie s'explique probablement par une situation déjà tendue des approvisionnements, se reflétant dans la hausse brusque et forte des années 1727 à 1730, et que les années suivantes ne font que maintenir.

² Selon LABROUSSE, *op. cit.*, pp. 138 et 139, la durée moyenne de ce cycle aurait été en France de 6,1 ou 6,6 années entre les grandes crises de 1709 et 1790. G. FRÈCHE retient une périodicité moyenne de 6,25 ans, *op. cit.*, p. 85.

³ La tendance dans un sens ou dans un autre se manifeste par le fait que l'aboutissement du cycle se situe à un niveau toujours plus élevé — ou toujours plus bas — que celui de son point de départ.

des intermédiaires ou intercycles pour le beurre, le bœuf et l'avoine (voir tableau I), 8 également pour le froment si l'on admet notre extrapolation pour l'intervalle 1706-1731. Le nombre égal des phases de chaque série se double de deux autres caractéristiques plus remarquables encore : les tableaux II, III, IV, V, VI¹ permettent de suivre l'évolution des prix de chaque denrée suivant le sens et la qualification dynamique de chacune des phases, et la durée propre à celles-ci. D'une part, on pourra constater que les mouvements intercycliques se succèdent dans le même ordre, ou plus exactement qu'ils changent de sens dans le même ordre de succession. Nous avons ainsi, de 1699 à 1797, répartis dans le même ordre, 1 mouvement de baisse, 4 mouvements de hausse et 3 phases de stagnation ou de consolidation². D'autre part, nous avons tenté (voir tableau I) d'établir un parallèle entre les cinq évolutions afin d'y découvrir une concordance éventuelle entre leurs phases respectives. Or jusqu'en 1771, l'harmonie qui se manifeste à travers l'évolution des 5 produits se révèle non seulement par l'allure similaire des courbes, mais aussi et surtout par la coïncidence dans le temps de presque tous les changements de sens des mouvements intercycliques. Sans exagérer, en se référant simplement à la lecture comparée des courbes de prix effectifs, on jugera minimes les écarts de date pour les prix atteints par les différents produits lors de la fin de la période de baisse au début du siècle (1705 et 1706), à la fin de la première phase de hausse (1715 et 1716), à la fin de la deuxième phase de hausse (soit de 1731 ou 1732 à 1746, 1747 et 1749), ou à la fin de la première période de consolidation (1760, 1761 et 1762), surtout si l'on tient compte des causes d'erreur inhérentes à la nature même

¹ Voir en fin d'article.

² La période 1716-1730 que nous avons retenue comme moyenne de base pour les raisons énoncées plus haut (cf. p. 77) pourrait à vrai dire se décomposer en deux mouvements opposés : baisse de 1716 ou 1717 à 1723 ou 1727 ; hausse ensuite se prolongeant jusqu'en 1746, 1747 ou 1749 suivant les produits ; en ce cas, le nombre total des périodes resterait de 8, mais nous aurions 2 périodes de baisse au lieu d'une. Nous avons dit plus haut (cf. pp. 76-77) pourquoi la période 1716-1730 nous paraissait assez homogène pour servir de base à nos calculs. Toutefois, nous l'avons qualifiée dans nos tableaux, par souci d'exactitude : « baisse, puis stagnation ».

des sources utilisées pour le calcul des moyennes annuelles. Egale-
ment remarquable apparaît la coïncidence des hauts sommets
atteints en 1770 et 1771. Avouons par contre un certain malaise à
voir le dernier mouvement de hausse, le plus rapide, débuter à des
dates assez éloignées les unes des autres (1790, 1794, 1785, 1787 et
1788, ces deux dernières dates, plus rapprochées d'ailleurs, s'appli-
quant aux deux céréales). Quant à la date de 1797 qui clôt la der-
nière phase étudiée, elle ne traduit pas seulement le tarissement
de notre source documentaire; cette année fut aussi un répit lors
d'une ascension foudroyante, et que reflète incontestablement
chacune de nos courbes.

* * *

Il ne paraîtra pas inutile, au terme de l'exposition de ces résul-
tats, de recourir, en appel si l'on ose dire, au témoignage d'autres
documents, officiels ou non, tout à fait indépendants des comptes
de l'Hôpital, mais qui, sans contenir aucune indication de prix,
offrent néanmoins des précisions sur l'état des récoltes et permet-
tent des recoupements intéressants avec les données que nous avons
pu extraire de nos archives hospitalières.

Il s'agira en premier lieu des ordonnances ou «mandats sou-
verains» sur le commerce des blés, extraits des «Mandatenbücher»¹. Ces textes administratifs que nous avons déjà eu l'occasion d'utili-
ser, à propos du choix de notre base de calcul (voir plus haut, p. 77),
se répartissent en deux catégories :

— les ordonnances interdisant l'exportation des grains vers
les autres cantons (et toutes celles qui s'y rattachent, comme les
règlements d'application ou les rappels et renouvellements);

— les ordonnances rétablissant la libre circulation des grains
entre le canton de Fribourg et l'extérieur, voire même, dans cer-
tains cas, interdisant l'importation des grains étrangers.

Utilisant les données du tableau chronologique, nous les avons
regroupées de façon à pouvoir les comparer aisément aux lignes

¹ Série des «Mandatenbücher», AEF, vol. 6, 1683-1728; vol. 7, 1729-
1749; vol. 8, 1749-1759; vol. 9, 1759-1771; vol. 10, 1771-1780; vol. 11, 1781-
1797.

tracées par les courbes, les dates d'interdiction ou de rétablissement de la liberté du commerce (ou d'atténuation des mesures en vigueur) devant correspondre à des maxima ou à des minima atteints par les courbes:

1699 août 13 - 1701 août 30:	interdictions
1709 avril 8:	interdiction
1710 juillet 24:	atténuation
1712 juillet 28 - 1714 février 8:	interdictions
1718 août 18:	atténuation
1734 février 11:	interdiction
1740 novembre 24:	interdiction
1741 juillet 6:	atténuation
1743 mars 5 et septembre 10:	interdictions
1744 septembre 10:	rétablissement de la libre circulation
1747 juillet 4 - 1749 novembre 27:	interdictions
1750 novembre 12:	rétablissement partiel de la libre circulation
1757 septembre 6:	interdiction
1763 juillet 14:	interdiction <i>d'importer</i> les grains étrangers
1766 décembre 9 - 1772 juin 11:	interdictions
1779 février 18:	renouvellement de la défense d'exporter
1781 juillet 28:	rétablissement de la libre circulation
1783 janvier 21 - 1790 février 23:	interdictions
1791 juillet 26:	atténuation
1792 mai 22 - 1795 décembre 17 :	interdictions
1797 septembre 5:	atténuation

Le lecteur jugera. Il ne s'agit pas, bien sûr, de vérifier la valeur absolue de nos chiffres, mais de montrer que les mouvements dessinés par les courbes soutiennent la comparaison. Pour discutable que soit la méthode qui nous a permis de calculer les moyennes annuelles des prix de céréales, il ne paraît pas qu'elle ait abouti à des résultats fantaisistes puisque les dates des maxima et minima qui déterminent les oscillations de nos courbes sont confirmées en grande partie par les dates auxquelles ont été prononcés les

décrets frappant d'interdiction l'exportation des grains, ou au contraire rétablissant totalement ou partiellement la liberté du commerce.

En deuxième lieu, la chronique de Castella¹, à laquelle nous avons déjà fait allusion, offre une autre confirmation indirecte de nos résultats statistiques. Les observations du chroniqueur gruyérien nous ont permis de dresser un tableau des variations de l'état des récoltes de céréales dans le canton de Fribourg *de 1746 à 1791* (voir tableau ci-après), qu'il qualifie tantôt de «modiques», «médiocres» ou «abondantes» suivant le cas (termes que nous rendons par «maigres», «moyennes» et «bonnes» ou «très bonnes»). Or, en synthétisant les données de ce tableau, on retrouve pour le laps de temps couvert par les observations de Castella une articulation en quatre mouvements qui coïncide presque parfaitement avec ceux-là mêmes que nous avons pu dégager des chiffres fournis par l'Hôpital durant la même période².

¹ CASTELLA, *op. cit.*

² Ce tableau appelle évidemment certaines observations de méthode.

1) Il est clair tout d'abord que ces quatre périodes successives peuvent comprendre à leur tour des sous-périodes de sens contraire, d'ailleurs rares, mais qui, vu leur brièveté, n'infirment pas la tendance générale. 2) Castella n'a pas fait part de ses observations pour chacune des années en cause, mais d'après le contexte, ses silences (indiqués dans le tableau ci-après par la note «sans mention particulière») doivent faire admettre légitimement l'hypothèse d'une récolte sinon bonne, du moins passable. 3) Castella a recueilli ses observations sur l'état des récoltes sans se référer, apparemment, aux prix en vigueur sur le marché de Gruyères où il habitait; nous en avons fait de même, sauf dans trois cas, d'ailleurs signalés, et où les indications de prix ou de «cherté» données par Castella permettaient d'en déduire sans équivoque possible le mauvais état des récoltes. 4) Les indications de Castella sur l'état des récoltes sont valables pour tout le canton; lorsque les moissons faites en Gruyère contredisent la tendance générale, il prend soin de nous le dire, comme en 1770 et 1771, ou en 1780 et 1781. D'ailleurs, on voit que ces améliorations ou détériorations très localisées n'amènent pas de variations de prix concomitantes sur le marché de Gruyères, ce qui prouve encore une fois que la Haute-Gruyère était complètement dépendante de l'extérieur — du plat-pays — pour son ravitaillement en froment en tout cas (et en seigle vraisemblablement; peut-être moins, en orge et en avoine).

1. 1746-1749 (IV)¹⁾ *maigres*

1750-1756: bonnes (1751-1752 plutôt médiocres; 1754 et 1756, sans mention particulière)

2. 1750-1765 (V)
ou 1750-1762 ?²⁾ *bonnes*

1757-1759: maigres (1759 sans mention particulière, sauf de « cherté »)

1760-1765: bonnes (1763, 1764 et 1765 sans mention particulière)

1766: sans mention particulière, mais les prix indiquent un changement par rapport à la période précédente

1767: maigres

3. 1766-1771 (VI)
ou 1762-1771 *maigres*

1768-1769: sans mention particulière mais plutôt maigres d'après les prix

1770: indication de « cherté », bien qu'une récolte « passable » soit signalée pour la Gruyère

1771: maigres, « cherté » (mais bonnes en Gruyère)

1772-1778: bonnes (à part l'année 1774 où les récoltes furent moyennes en raison de la sécheresse)

1779: moyennes

4. 1772-1787 (VII) *bonnes*

1780-1784: bonnes (mais maigres en Gruyère en 1780 et 1781)

1785: moyennes

1786: bonnes

1787: moyennes

¹⁾ Les numéros en chiffres romains indiqués entre parenthèses correspondent aux numéros d'ordre des phases du tableau I.

²⁾ Les indications de Castella ne permettent pas de choisir catégoriquement entre ces deux dates: l'absence de mention particulière pour les années 1763, 1764 et 1765 peut s'interpréter de deux manières, en toute rigueur.

(Les récoltes des années 1788, 1789 et 1790, les seules de la huitième phase pour lesquelles Castella fournit des renseignements, sont successivement qualifiées d'abondantes, de maigres et d'assez abondantes.)

La coïncidence plus ou moins parfaite de ces quatre périodes avec les phases IV, V, VI, VII que nous avons décelées dans les courbes des prix de l'avoine et du froment n'est pas le seul élément que l'on peut tirer de cette comparaison. Le tableau ci-dessus montre aussi que les périodes de bonnes récoltes (1750-1762 ou 1765 et 1772-1788) correspondent non pas à des phases de baisse de prix, comme on pourrait s'y attendre, mais bien plutôt à des phases de consolidation. Une telle remarque a son importance si l'on songe aux explications météorologiques avancées parfois pour rendre compte de la hausse des prix au 18^e siècle, sinon dans son ensemble, tout au moins dans sa dernière phase d'accélération.¹

D) *L'amplitude du mouvement*

Le découpage en huit phases distinctes du mouvement séculaire avait pour but essentiel d'en mesurer l'ampleur. Chaque période étant affectée d'une valeur moyenne, soit la moyenne arithmétique des prix effectifs de ce laps de temps, l'évaluation de la progression des prix consiste à exprimer ces différentes valeurs en pour-cent de celle de la période choisie pour base.

La présentation des résultats est faite d'après la méthode des nombres indices : la valeur moyenne de la période de référence étant égale à 100, les pourcentages de variation pour chaque période s'ajoutent à 100 ou s'en retranchent.

On trouvera dans les tableaux réunis à la fin de cet article les valeurs indicielles des huit phases du mouvement séculaire. Pour le froment et le fromage maigre, faute de données concernant la période de base que nous avons d'ailleurs supposée contemporaine

¹ Voir l'article de E. LEROY-LADURIE, *Histoire et climat*, dans « Annales », XIV, Paris 1959, pp. 3-34. Les cycles climatologiques sont trop courts pour l'explication de la longue durée. Même les fluctuations interdécennales du climat, si elles existent, ne coïncident pas sans trop de contradictions avec les intercycles du mouvement des prix.

de celle des autres denrées (voir supra), nous avons dû recourir à l'hypothèse: pour le froment, nous référant aux valeurs des plus bas prix atteints au début du siècle, nous avons supposé pour la période de base une valeur approximative, et semble-t-il, assez moyenne, de 90 batz le sac (voir fig. c2). Quant au fromage, constatant que depuis 1750, année à laquelle remontent nos données pour ce produit, l'allure de sa courbe est toujours restée très voisine de celle du beurre, supposant d'autre part un écart entre les deux prix moyens de 1 batz environ en 1716-1730 (il va s'amplifiant par la suite), nous avons attribué par conséquent à cette période une valeur moyenne de 1 batz (= 100), le prix du beurre pendant ce temps accusant une valeur moyenne de 1,91 la livre.

Une autre manière de calculer l'amplitude du mouvement consiste à retenir les deux termes extrêmes de la série — le plus bas et le plus haut — auxquels on attribue, non pas leur valeur de prix effectif, mais leur valeur de moyenne mobile: soit 1723 (beurre et bœuf), 1727 (avoine), et, supposés, 1723 (fromage) et 1727 (froment), pour les prix les plus bas; 1792 — dernière année pour laquelle puisse être calculée une moyenne mobile, la série choisie étant de 11 termes — pour les prix les plus hauts¹. Cette autre méthode, utilisée à titre de comparaison, se justifie, en l'occurrence, en raison de la progression régulière et continue des prix, ce qui ne saurait être le cas dans l'hypothèse d'une hausse brusque succédant à une longue stagnation. Les résultats en sont consignés dans le tableaux VII; on voit, au reste, qu'à l'exception du fromage, ils ne diffèrent pas tellement des premiers.

Quelles constatations tirer de ces résultats?

1) L'examen des nombres indices calculés sur la base des moyennes cycliques permet d'établir une hausse de près de 100% pour presque chaque produit, à condition de s'arrêter à l'avant-dernière période (phase VII) dont le choix comme terme de comparaison paraît justifié du fait qu'elle se termine avant la grande crise de la Révolution française. Nous connaissons sans doute encore mal les incidences économiques de la Révolution dans le canton de

¹ 1792 tient le juste milieu entre cinq années antérieures de prix relativement modérés et cinq années postérieures de « cherté » exceptionnelle.

Fribourg, mais nous savons que les guerres que la République eut à soutenir depuis 1792 entretinrent à l'étranger, et spécialement en Suisse, voie de transit et de contrebande, une tension des prix alimentaires et un afflux d'or extraordinaire, même par rapport aux conditions qui ont pu déterminer la hausse des prix dans le canton et la Suisse durant le 18^e siècle. Le refuge des émigrés n'a pas dû être, non plus, un facteur négligeable dans cette hausse violente de la fin du siècle. Aussi bien, les variations indicielles durant cette dernière phase de hausse sont, à elles seules, presque aussi fortes que durant les 55 ou 60 ans séparant 1730 de 1785 ou 1790. Les nombres indices obtenus pour la dernière période reflètent en effet une nouvelle progression de l'ordre de 75 à 100% relative à l'avoine et au froment¹, dépassant même ces chiffres pour le bœuf, denrée évidemment très spéculative, le fromage et le beurre restant un peu en arrière (moyenne des 5 indices = 279).

2) Il faut remarquer en outre que le niveau des prix atteint avant la crise révolutionnaire ne s'éloigne pas tellement du niveau auquel la hausse brusque des années 1760 à 1770 les avait portés; seuls le beurre et le fromage augmenteront de façon substantielle durant cette avant-dernière période, qui est surtout une phase de consolidation.

CONCLUSION: FRIBOURG ET LA CONJONCTURE EUROPÉENNE

Pour terminer cet article, nous aimerais tenter un rapprochement entre le mouvement des prix à Fribourg au 18^e siècle, évolution d'une conjoncture très localisée, et celui tel qu'on est accoutumé de se le représenter durant cette période pour l'Europe occidentale, en France tout au moins.

D'abord nous avons vu qu'à Fribourg, indiscutablement, un renversement de tendance se produit aux alentours de 1725, disons entre 1715 et 1730, intervalle qui nous a paru être pour Fribourg celui des plus bas prix (pour le froment, peut-être un peu plus tard,

¹ Voir aussi en annexe III le mouvement du prix du pain durant cette dernière période.

entre 1720 et 1735). Nous avons cru même pouvoir le préciser pour chaque denrée retenue, mais étant donné la marge d'incertitude impliquée par notre méthode de calcul, mieux vaut se contenter de l'impression d'ensemble se dégageant de la lecture des courbes.

Voyons plutôt les constatations apportées par l'historiographie française, par exemple, la France, de par la richesse et la sûreté relatives des sources statistiques de l'administration sous l'Ancien Régime, ayant ici valeur d'exemple pour l'Europe occidentale.

«Vers 1730, écrit H. Métivier¹, reprenant d'ailleurs les conclusions de Labrousse², il y a renversement de la conjoncture, une phase A de hausse lente...» De 1725 à 1730, on en conviendra, l'écart n'est pas énorme; et comme 1730, d'autre part, marque la fin de la période des prix les plus bas du siècle à Fribourg, il n'y a pas d'exagération à dire que cette date signifie aussi pour notre ville (et notre canton) le début d'une ère nouvelle.

Quant à l'articulation de la hausse séculaire, Métivier subdivise celle-ci en trois phases: hausse lente de 1733 à 1763, accélérée de 1763 à 1775, consolidée jusqu'en 1778, en régression même jusqu'en 1786, puis en reprise brusque et violente depuis 1787³. Labrousse — pour le froment du moins — divise autrement mais à y regarder de plus près, ses subdivisions recouvrent celles de Métivier: «Nous distinguerons quatre grandes périodes cycliques ou intercycliques. La première, celle des bas prix par excellence, se délimite aisément entre 1726 et 1741. La seconde, où s'affirme une lente progression des prix, est d'égale durée: seize ans; elle s'étend de 1742 à 1757. La troisième est la plus violente et la plus courte: *après cinq ou six années de baisse*, la hausse s'accélère jusqu'à la grande crise de 1770: la période ne dure que treize ans. Vient ensuite une série de cycles où les prix se consolident à un niveau élevé, puis recommencent à monter vivement: la période comprend dix-neuf années, de 1771 à 1789.»⁴ C'est qu'on peut différer, certes, quant au choix des intercycles à prendre en considération, suivant l'importance attribuée à

¹ MÉTIVIER, *L'Ancien Régime*; collection « Que sais-je ? », Paris, P.U.F. 1961, p. 93.

² LABROUSSE, *op. cit.*, p. 140.

³ MÉTIVIER, *op. cit.*, p. 94.

⁴ LABROUSSE, *op. cit.*, p. 147.

tel mouvement de hausse ou de baisse, ou simplement, suivant les écarts des conditions locales. Mais il importe de tomber d'accord sur les dates charnières essentielles, sur l'ordre de succession des intercycles, surtout, et sur les signes, positifs ou négatifs, qu'il faut leur appliquer. Or l'accord est réel entre ces deux traductions de la même réalité: période de hausse lente, débutant aux alentours de 1730, se prolongeant, suivant un rythme plus ou moins variable, mais jamais rapide, jusqu'en 1763. Ascension très rapide, au contraire, de 1763 jusqu'à la grande crise de 1770, puis consolidation, voire même régression, de 1771 à 1786, avec reprise de la hausse rapide dès 1787¹.

Comparant maintenant ces données à nos propres résultats, nous croyons pouvoir dire que l'accord est réalisé sur l'essentiel: faisant débuter la hausse aux alentours de 1725, nous lui reconnaissions un rythme clairement dessiné, bien qu'assez lent dans l'ensemble (d'abord assez rapide, puis consolidé) jusque vers 1761, 1762 et 1763 suivant les denrées; hausse brusque et violente, ensuite, jusqu'en 1771, se stabilisant après cette date. La reprise de la hausse, en gros, se situerait en même temps que le début de la Révolution et des guerres qui lui font suite, à des dates assez diverses suivant les denrées: 1789 pour le beurre, 1784 pour le bœuf et 1793 pour le fromage, 1786 et 1787 pour l'avoine et le froment².

Reconnaissons par contre que l'évaluation des écarts de prix entre la période de base retenue pour le blé (1717-1731) et l'avant-dernière phase 1772-1787, exprimée en nombres indices, s'élève sensiblement au-dessus de celle obtenue par Labrousse pour la France: 194 contre 156 (ou 94% contre 56%). Mais on ne peut bien comparer que ce ce qui est strictement comparable. La base de départ, pour Labrousse, est située entre 1726 et 1741, la nôtre entre

¹ LABROUSSE, *op. cit.*, p. 147.

² Faut-il répéter que les défauts inévitables de la méthode sont pour beaucoup dans ces écarts? La place nous manque, d'autre part, pour rendre compte en détail des résultats obtenus par Chevallaz pour le mouvement des prix dans le canton de Vaud, mais il nous a semblé que notre courbe des prix du froment coïncidait fort bien avec la sienne, les fluctuations des prix fribourgeois étant toutefois plus marquées. Voir Chevallaz, *op. cit.*, pp. 132-152; pp. 272-273.

1717 et 1731 (ou 1716-1730 pour les autres produits), période dont les prix, chez nous, sont notamment plus bas que dans l'intervalle 1726-1741 et que nous avons retenue pour tenir compte des conditions locales. Le choix de la période 1726-1741 donnerait, en fait, pour les céréales tout au moins un pourcentage d'augmentation assez proche: 50 à 60% (notre période d'arrivée 1772-1787, choisie après (voir p. 85) différente peu de celle de Labrousse et donnant ainsi des résultats très voisins)¹.

* * *

On ignore encore presque tout de la vie économique sous l'ancien régime fribourgeois, de l'aveu même du regretté auteur de l'*«Histoire du canton de Fribourg»*². Fort de cet encouragement, nous n'avons donc pas jugé inutile de montrer qu'ici, comme en France, comme ailleurs en Europe, le grand bouleversement politique et idéologique de la «Révolution» (accessoirement, et dans une moindre mesure, l'insurrection Chenaux), allait du point de vue économique se situer lui aussi au terme d'un long mouvement ascensionnel des prix presque séculaire. On est par ailleurs en droit de supposer que cette assez lente, mais substantielle élévation des prix, bien que préjudiciable aux catégories modestes de la population (aux petits métiers urbains surtout³, à la main d'œuvre artisanale et agricole, moins sûrement peut-être au petit paysan que le chômage en perspective, non la misère en elle-même, contraignait, jeune, à émigrer), signifie également une élévation moyenne des revenus. Le 18^e siècle à Fribourg a dû voir s'élever bien des situations financières, s'arrondir bien des domaines. Le commerce du

¹ LABROUSSE, *op. cit.*, p. 147.

² G. CASTELLA, *Histoire du canton de Fribourg*, Ed. Fragnière 1922, p. 351.

³ Le temps — ou l'espace — , et pour l'instant, les documents manquent pour établir la courbe correspondante des salaires; mais nous savons déjà qu'à la fin du siècle, soit vers 1780, un maître artisan tel que charpentier, menuisier, peintre, fontainier, quand il travaillait au domicile de ses clients, ne gagnait guère plus de 7 à 8 batz par jour, nourri (?); les salaires féminins eux, atteignaient juste 3 à 3,5 batz par jour. Comparer ces chiffres avec les prix du pain maxima fixés par l'Etat, en annexe III.

fromage, du bétail, et même du blé, a profité à beaucoup de monde. Castella, dans sa chronique, cite des chiffres qui font rêver: plusieurs milliers de sacs de blé exportés en contrebande — soit plusieurs milliers d'hectolitres — à destination des terres pauvres de Neuchâtel, voire de Franche-Comté, mais dont l'artisanat prospérait déjà¹. Les patriciens eux-mêmes auraient trempé dans ce trafic louche, fructueux et sans doute nécessaire². Accusations exagérées, certes, mais fondées, auxquelles les plaintes des baillis, les ordonnances en vain répétées du Gouvernement font un écho assourdissant, incriminant, toujours dans le même sens, le paysan cupide, peu soucieux de l'intérêt commun.

Dans ce contexte, l'opposition nourrie à l'égard du patriciat fribourgeois pourrait s'éclairer d'un jour quelque peu différent: le mercantilisme étroit, maladroit et mal informé du Petit Conseil, composé de gens par ailleurs bien intentionnés, bonhommes, sans doute assez proches de leurs sujets, a dû agacer prodigieusement, en ville de Fribourg, mais surtout dans les bailliages, bien des paysans cossus — beaucoup moins pauvres qu'on ne l'a dit — bien des bourgeois nantis, tous plus curieux, remuant, voyageant et trafiquant qu'on ne l'imagine à notre époque de communications faciles, souvent plus ambitieux et plus instruits que leurs propres maîtres...

La recherche, elle aussi, des causes lointaines de la fin de l'ancien régime dans le canton de Fribourg pourrait s'orienter différemment, tenant moins compte des vexations ou exactions probables ou improbables du gouvernement, de ses responsabilités toujours malaisées à définir, mais beaucoup plus des ambitions refoulées d'une population dont ce mouvement séculaire de prix traduit sans doute la croissance numérique et l'élévation d'un niveau de vie déjà supérieur à celui du reste du continent.

Hypothèses, sans doute, mais sur lesquelles il faudra bien revenir: des documents encore inédits montrent sans doute possible

¹ « On accuse certains Seigneurs de Fribourg d'avoir fait passer des milliers de sacs chez l'étranger. » CASTELLA, *Chronique citée*, année 1779.

² Voir à ce sujet en annexe VII deux extraits significatifs de lettres adressées à Leurs Excellences par le bailli d'Estavayer au sujet de la contrebande des céréales.

que la population du canton, bien loin de diminuer, comme n'ont jamais cessé de le proclamer les Patriciens (confondant émigration et dépopulation), a connu au reste, surtout dans la seconde moitié du siècle, un accroissement assez voisin des taux enregistrés en France ou en Europe. D'autre part, il faudrait voir si un gonflement considérable des ressources monétaires, une plus grande « liquidité », n'a pas joué un rôle majeur dans cette ascension économique et sociale. L'impression qui domine le chercheur, mais qui reste à étayer plus sûrement, est que Fribourg est à cette époque, totalement dépendant du système monétaire français (dans le val de Charmey, très souvent, les contrats de location sont stipulés en louis d'or, sans référence à la monnaie de compte qu'est l'écu bon ou petit). A cet égard, rien ne serait plus instructif que de tenter un parallèle entre le mouvement des prix en France (et donc à Fribourg) et celui des exportations françaises exprimées en unités monétaires¹. L'afflux des métaux précieux étant conditionné par la balance du commerce extérieur, il est probable que l'aisance monétaire relative de la France au 18^e siècle s'est propagée dans le canton de Fribourg, expliquant mieux que les accidents climatiques ou les seuls phénomènes de rareté une hausse des prix pratiquement ininterrompue durant presque tout un siècle².

¹ Cette réflexion nous est suggérée par l'article récent de F. CROUZET, *Angleterre et France au 18^e siècle. — Essai d'analyse comparée de deux croissances économiques*, dans Annales (Economies, Sociétés, Civilisations), 21^e année, Paris, mars-avril 1966, pp. 254-291 ; voir surtout le graphique I, p. 262, qu'on rapprochera utilement, semble-t-il, des courbes d'évolution des prix en France, au 18^e siècle, dressées par Labrousse.

² Sans parler ici des bénéfices considérables que Fribourg, comme le reste de la Suisse, a tirés des guerres de la Révolution et de l'Empire, et qui ont prolongé la haute conjoncture jusqu'après 1815. Mais on préfère parler, en général, des pillages, levées de troupes, etc.

ANNEXE I

Monnaies et autres mesures utilisées dans les comptes de l'hôpital

A) *Mesures de capacité pour les matières sèches*: l'unité de base est le « bichet » de Fribourg¹⁾ de 15,966930 litres (à titre de comparaison, 1 quarteron suisse = 15 litres). 1 bichet = 2 quarterons.

La lecture des comptes permet de vérifier aisément les rapports liant les différents échelons de capacité utilisés pour les matières sèches:

8 bichets (« Mäss ») = 4 coupes (« Kopf ») = 1 sac (« Sack »)

3 sacs = 1 muid (« Muth »)

Nous avons donc: — 1 coupe = 31,933860 litres

— 1 sac = 127,735440 litres

— 1 muid = 383,206320 litres

Pour le froment, le méteil, le seigle ou l'orge, les prix, dans les comptes sont donnés habituellement en batz par « coupe ». Pour l'avoine les prix sont indiqués en batz par « sac ». Les statistiques de ce travail donnent toujours le prix du « sac ».

B) *Mesures de poids*: elles concernent ici le beurre, le fromage et le pain.

Les prix des deux premières denrées sont donnés tantôt en batz par livre, tantôt en écus par quintal (« Centner ») de 100 livres. Nos statistiques donnent les prix de la livre en batz.

Il s'agit de la *livre de Fribourg*², de 17 onces 1 gros, soit 0,523924230 kg, l'once étant égale à 30,594115400 g.

Quant au prix du pain, cas échéant, il est indiqué en sols (« Kreutzer ») et deniers pour 1 livre. Celui des « petits pains », c'est-à-dire d'un poids inférieur à 1 livre, est donné par « lot » (« Loth »), égal à $\frac{1}{2}$ once, soit 15,2970577 g.

C) *Monnaies*: les prix sont libellés en unités de compte, successivement le *florin-bon* (exercices 1699/1700-1768/1769) et l'*écu-bon* (depuis l'exercice 1769/1770).

Le florin-bon est en réalité l'ancienne livre de Fribourg que depuis 1452, année où Fribourg passa sous la domination savoyarde, on prit l'habitude d'appeler florin, en raison de la valeur égale de la livre fribourgeoise et du

¹ Renseignements tirés des « Tables de réduction des anciens poids et mesures du canton de Fribourg et de divers autres poids et mesures, en poids et mesures suisses,... publiées par ordre du Conseil de Police du Canton de Fribourg », Fribourg 1837, pp. 48 et 49.

² Ibidem, pp. 52, 53 et 54.

florin savoyard (dit florin « petit-poids ») par rapport à la livre lausannoise. Nous avons préféré, quant à nous, bien que les comptes fassent usage du signe de la livre, maintenir l'appellation « florin-bon », pour éviter toute confusion.¹

La distinction entre *florin-bon* et *écu-bon* est purement nominale, les sous-multiples de ces deux unités étant toujours le « *batz* », le *sol* (« cruche » ou « *Kreutzer* ») et le *denier*, selon l'équivalence :

1 sol = 12 deniers ; 4 sols = 1 batz ;

1 *florin-bon* = 5 batz = 20 sols (comme la livre qui vaut 20 sols)

1 *écu-bon* = 25 batz ou 100 sols, soit 5 *florins-bons*.

Le florin-bon et l'écu-bon sont appelés « bon », par opposition au florin ou à l'écu, dit « petit ». L'écu-petit et le florin-petit étaient encore utilisés à la fin de l'Ancien-Régime, comme unités de compte dans les baillages fribourgeois, anciennes possessions de la maison de Savoie et ancien comté de Gruyère. Au moment où ces terres furent annexées par Fribourg en 1536 et 1555, le florin de Savoie était en train de subir une nouvelle diminution ; sa valeur ayant été réduite à 12 sols de France, soit à 4 batz, on eut dès lors un florin de 4 batz, dit petit, et tout naturellement, un écu-petit de 20 batz, multiple du florin-petit, coefficient 5, égal au rapport écu-bon florin-bon².

ANNEXE II

Monnaie de compte et monnaie réelle à Fribourg au 18^e siècle

Les sous-multiples des unités de compte fribourgeoises, le batz, le sol et le denier, présentent la particularité d'être aussi des monnaies réelles en argent. Ainsi le batz, utilisé surtout en comptabilité, mais qui, frappé en quantités relativement abondantes au 16^e et au 17^e siècles, devint rare, puis décrié au 18^e. (Il s'agissait plus exactement d'ailleurs de multiples du batz, « *dicken* » ou « *teston* » de 3 batz, pièce de 5 batz). De même pour le sol ou « *Kreutzer* » qui depuis 1708 circule sous une forme multipliée de 20 sols, de 10 sols (1714), de 7 sols (1717), puis de 14 sols (1767). La pièce de 7 sols, ou « *piécette* », est ainsi devenue la base de ce nouveau pied monétaire, le système se développant en multiples de ladite piécette, lors des dernières frappes de 1786 à 1798, sous la forme de quadruple et octuple piécettes de 28 et 56 sols³. Quant au denier, il n'existe que sous la forme de demi-sol ou 6 deniers.

¹ D'ailleurs, le mot « livre », sinon le signe, n'est plus utilisé à Fribourg au 18^e siècle. Voir, sur toutes ces questions, RÆDLE, « *Notice sur les monnaies successivement usitées dans le canton de Fribourg...* », dans « *Etrennes fribourgeoises* », année 1884, pp. 54 et sq.

² RÆDLE, *art. cit.*

³ voir *Essai sur les monnaies d'or et d'argent de Fribourg*, par ANTONIN HENSLER, Fribourg 1884.

Il est bien clair que les frappes de l'Etat de Fribourg ne suffirent jamais à satisfaire à la demande monétaire et même, qu'elles représentèrent une part toujours moins grande du stock disponible constitué en majeure partie, exception faite des monnaies divisionnaires ou d'appoint, d'espèces étrangères. D'ailleurs, les monnaies d'appoint de fabrication indigène furent elles aussi rares et recherchées, du moins au 18^e siècle, frappées seulement au début et vers la fin, et, semble-t-il, en faibles quantités, inspirant au chroniqueur Castella cette constatation désabusée: « On est enfin après battre (sic) de la monnaie à Fribourg, savoir des demis-baches, des creutzer, des demis-sols, de petites pièces d'argent de 7 et 14 sols pour suppléer aux piécettes qui ont disparu du canton ; ce qui gêne insinément les détails tant des acheteurs que des vendeurs ; mais ces nouvelles espèces se tirent (sic) presque toutes dans le pays de Neuchâtel, en sorte qu'on est toujours dans le même besoin de petites espèces »¹.

Voici donc d'après un décret de 1723, un état des espèces d'or et d'argent circulant dans le canton de Fribourg, avec leur cours respectif en monnaie de compte fixé par l'autorité²:

« Espèces d'or:		
» Les Louis d'or vieux et Pistoles d'Espagne à	128 batz	
» Les Louis d'or au Soleil et au Poupon à	155—	
» Les Louis à la croix de Malte et aux deux LL couronnés à	188 —	
» Les Louis aux quatre écussons à	232 batz 2 creutzers	
» Les Pistoles d'Italie à	120 —	
» Les Pistoles de Gènes à	122 —	
» Les Ducats à	68 —	
» Espèces d'argent:		
» Les écus Patagons à	33 batz	
» La Baioire à	41 —	1 creutzer
» L'Escu de France vieux	34 —	
» Les Escus aux trois couronnes et au Poupon à	38 —	3 creutzers
» Les Escus de France au Bidet à	31 —	
» Le Philippin à	35 —	
» Les Ducatons à	38 —	
» Le Croiza à	48 —	
» Les Trente Sols de Strasbourg à	14 —	
» Les Demi-Escus et les Quarts à proportion. »		

« Lesquelles espèces d'or et d'argent devront avoir lieu et cours selon la prédite taxe, rième cette Souveraineté, avec cet ordre et commandement à tous et un chacun de se dûment conformer à la prédite évaluation et Décret souverain. Fait le 8^e juillet 1723 ».

Chancellerie de Fribourg

¹ FRANÇOIS-IGNACE CASTELLA, *chronique citée, année 1787, folio 212.*

² AEF, Stadtsachen C 877.

Il est significatif que le Louis d'or, sous ses diverses formes, apparaisse en tête de la liste. L'importance du système monétaire français va augmenter jusqu'à devenir prépondérant à la fin du siècle. Le Louis « neuf », au 18^e siècle, est à vrai dire la seule espèce réelle, à part les « piécettes » et l'écu « neuf » (pièce d'argent) en bien moindre quantité, que l'on trouve mentionnée dans les comptes, les contrats et autres documents de source privée. Et il y aurait erreur à penser qu'il fût l'apanage des bourses garnies ; et quand bien même cela eût été, les gens riches ne le serraient pas dans leurs coffres, mais le dépensaient et le faisaient circuler. Dans des comptes de la famille Montenach (1795), on voit la ménagère inscrivant en face des dépenses courantes les louis d'or reçus au début de chaque mois. Le fermier de M. de Montenach, « bailli de la Singine » (châtellenie de Planfayon), acquitte ses loyers en louis d'or¹. La primauté du système français à Fribourg, à la fin de l'ancien régime, est hors de doute, prenant l'aspect d'un bimétallisme où l'or semble avoir dominé, l'argent étant utilisé surtout pour les monnaies d'appoint.

Le système de la monnaie de compte exigeait de la part du Souverain l'établissement d'un rapport nominal entre elle et les espèces sonnantes. Ce dernier, encore souvent modifié au début du siècle, surtout avec les monnaies françaises, est demeuré fixe ensuite jusqu'à l'écroulement de l'ancien régime. On enregistre ainsi, pour le Louis d'or *neuf*, les variations suivantes :

1711:	150 batz	²
1713:	140 —	³
1723:	155 —	⁴
1727:	155 —	⁵

Pour l'Ecu Blanc ou Ecu de France et de Navarre, monnaie d'argent, on avait d'après les mêmes sources, un cours de 35 batz en 1713 et de 38 batz en 1723 et 1727.

La dernière date d'une modification officielle, soit 1727, est sans doute en rapport avec la stabilisation de la livre en France, en 1726. Toutefois, ces cours ont à nouveau été modifiés, sans que nous puissions fixer la date de ce dernier changement, faute de documents officiels. (Une telle lacune laisse peut-être penser que le nouveau cours était en fait un cours « noir » admis tacitement par l'autorité.) Un document officiel⁶ concernant des prêts d'argent de l'Etat à des pays étrangers nous montre par exemple qu'en

¹ Voir fonds de la famille de Montenach aux AEF : « Livre du ménage commencé le 1^{er} janvier 1795 » et « Recettes et dépenses 1781-1791 » de Claude-Joseph de Montenach, « bailli de la Singine ».

² J. JORDAN, *Ordonnances monétaires de Fribourg* ; tirage à part de la Revue suisse de numismatique, volume XL 1959, p. 20.

³ Mandatenbuch 6 fo. 199, AEF.

⁴ AEF, Stadtsachen C 877.

⁵ AEF, Imprimés, n° 9.

⁶ AEF, Stadtsachen C 544.

1766 le Louis neuf était évalué à 168 batz. Nous retrouvons cette valeur, inchangée, dans les comptes et contrats privés, jusqu'en 1798. Quant à l'argent, un compte du fonds de la famille Gottrau¹ nous prouve qu'en 1758 l'écu blanc valait non plus 38 batz, mais 42 batz. Il y a donc lieu de penser que le cours du Louis, comme celui de l'Écu blanc, a été modifié avant 1766. Ne voit-on pas ce même cours de 168 batz dans un acte notarié dressé dans le val de Charmey en 1763²? Les espèces anciennes, elles aussi, ont été réévaluées: le Louis vieux et la Pistole d'Espagne, dont les cours avaient été fixés à 128 batz en 1723, en valent désormais 133, si l'on en juge par ce même document de 1766.

Il ne peut être question ici d'analyser la politique monétaire de Leurs Excellences, mais il est évident que leur avantage, du point de vue fiscal, était de sous-évaluer en batz les espèces d'or ou d'argent en lesquelles leurs sujets acquittaient leurs redevances, et leurs fermiers, leurs loyers. L'intérêt des négociants importateurs de denrées étrangères coïncidait probablement avec celui du gouvernement. Mais le point de vue des détenteurs privés, comme celui des exportateurs, devait être, lui, exactement inverse: il tendait à surévaluer ces mêmes espèces afin d'en augmenter le pouvoir d'achat à l'intérieur du territoire fribourgeois. Points de vue opposés, mais qu'il fallut bien concilier, dans le sens de la hausse, c'est-à-dire d'une dévaluation de la monnaie de compte. La hausse des cours des espèces étrangères, autrement dit la dévaluation du batz, paraît bien s'être imposée dès le deuxième quart du 18^e siècle, probablement en alignement sur des cours noirs, et sous la pression des circonstances économiques et politiques. Du côté économique, spectre de l'insuffisance du stock monétaire, par rapport aux besoins internes de transaction; du côté politique, irritation des pouvoirs français à l'égard de la politique de sous-évaluation des monnaies françaises pratiquée jusqu'alors par Leurs Excellences.

ANNEXE III

Prix du pain imposés par décret à Fribourg (fin 18^e siècle)

Pour le pain ordinaire de froment ou de seigle, la taxation fixe le prix de la livre. Pour les petits pains de froment, elle fixe au contraire le poids requis des michettes vendues invariablement 1 sol, 2 sols et 4 sols. Voir en l'annexe II la valeur des mesures employées.

1772 avril 10 (AEF, Stadtsachen C 520)

— pain blanc d'une livre:	5 sols 6 deniers
— pain de seigle ou de méteil d'une livre:	4 sols 6 deniers

¹ AEF, Comptes de Pierre de Gottrau, 1741-1791, fonds de la famille de Gottrau.

² AEF, Registre du notaire Jacques Raemy, RN 3099, f. 194. D'autre part en 1747 (voir AEF, Livres auxiliaires de l'administration, vol. 69, folio 7), on a l'équivalence 1 livre tournois = 7 batz; sachant que le louis d'or valait 24 livres, on a donc déjà à cette date, 1 louis = 168 batz. Il est donc probable que ce cours fut, *en fait*, adopté dès 1726.

— petit pain blanc d'un sol:	6 loths
— petit pain blanc de 2 sols:	12 loths
— petit pain blanc de 4 sols:	24 loths

1785 décembre 22 (AEF, Stadtsachen C 550)

Les chiffres sont les mêmes, à l'exception du petit pain de 4 sols qui devra peser 25 loths au lieu de 24.

1786 juillet 12 (AEF, Stadtsachen C 552)

— pain blanc d'une livre:	4 sols 6 deniers
— pain de seigle d'une livre:	3 sols 6 deniers
— petit pain blanc d'un sol:	7 loths
— petit pain blanc de 2 sols:	14 loths
— petit pain blanc de 4 sols:	28 loths

1788 novembre 26 (AEF, Stadtsachen C 647)

— pain blanc d'une livre:	5 sols
— pain de seigle d'une livre:	4 sols
— petit pain blanc d'un sol:	6 loths
— petit pain blanc de 2 sols:	12 loths
— petit pain blanc de 4 sols:	25 loths

1795 novembre 30 (AEF, Stadtsachen C 656)

— pain blanc d'une livre:	11 sols
— pain de seigle d'une livre:	9 sols
— petit pain blanc d'un sol:	2 $\frac{1}{2}$ loths
— petit pain blanc de 2 sols:	5 loths
— petit pain blanc de 4 sols:	11 loths
— petit pain blanc de 7 sols:	22 loths

Les AEF ne possèdent malheureusement pas d'autres exemples de taxation du pain. La taxation de 1795 révèle fort bien l'énorme hausse du coût de la vie après 1787, en augmentation de près de 100% par rapport au niveau de 1770-1771!

ANNEXE IV

Prix effectifs moyens des denrées alimentaires

1. *Froment* (prix du sac en batz)

1699	147,76	1703	93,13	1707	73,66
1700	120	1704	70,59	1708	120,27
1701	—	1705	64,83	1709	157,29
1702	92,30	1706	78,64	1710	113,87

1711	131,50	1740	152,27	1769	240
1712	165,25	1741	131,64	1770	259,12
1713	—	1742	76,52	1771	247,75
1714	—	1743	121,18	1772	167,09
1715	—	1744	116	1773	186,40
1716	—	1745	147,83	1774	173,28
1717	—	1746	143,42	1775	175,91
1718	—	1747	158,40	1776	161,72
1719	—	1748	154,06	1777	163,93
1720	—	1749	187,35	1778	165,56
1721	—	1750	97,68	1779	185,71
1722	—	1751	121,47	1780	168
1723	—	1752	154,15	1781	168,85
1724	—	1753	138,97	1782	182
1725	104,26	1754	138,92	1783	187,52
1726	96,92	1755	136,70	1784	167,09
1727	—	1756	134,91	1785	182,35
1728	—	1757	155,23	1786	174,44
1729	—	1758	145,63	1787	179,12
1730	—	1759	139,28	1788	206,13
1731	—	1760	120	1789	262,82
1732	125,84	1761	120	1790	226,81
1733	131,74	1762	112	1791	178,23
1734	111,20	1763	118,33	1792	223,94
1735	104,73	1764	122,20	1793	267,79
1736	74,24	1765	128,50	1794	395,07
1737	69,08	1766	154,12	1795	402,80
1738	96,69	1767	168	1796	250,23
1739	108,17	1768	148	1797	194,92

2. Avoine (prix du sac en batz)

L'astérisque désigne les années où l'on a retenu le prix de l'épeautre, faute de données suffisantes concernant l'avoine, à la place de cette céréale ou combinée avec elle, l'expérience démontrant qu'il n'existe pas de différence de prix appréciable entre les deux denrées au cours du même exercice.

1699 *	77,84	1706 *	24	1713	60
1700 *	44,68	1707 *	27,43	1714 *	68,51
1701 *	60,65	1708	37,34	1715	59
1702	47,78	1709	65,61	1716 *	63,16
1703	43,55	1710	38,68	1717	26,95
1704	31,85	1711	52,61	1718 *	21,98
1705	19,72	1712 (avril - juillet)	60	1719 *	36,52

1720 *	31,72	1746	53,57	1772	51,21
1721 *	21,73	1747	49,98	1773	49,97
1722 *	17,39	1748	59,12	1774	42,66
1723 *	20,43	1749	72,61	1775	46,50
1724 *	27,56	1750	35,21	1776	54,64
1725 *	26,35	1751	43,04	1777	55,82
1726 *	29,27	1752	53,33	1778	66,40
1727 *	12,95	1753	46,56	1779	72,20
1728 *	31,40	1754	32	1780	57,86
1729 *	39,94	1755	34,79	1781	56,53
1730 *	42,62	1756	47,44	1782	58,12
1731 *	40,68	1757	67,99	1783	55,38
1732 *	32,85	1758	44,64	1784	48,41
1733 *	34,18	1759	49,17	1785	53,03
1734 *	36,44	1760	25,86	1786	47,03
1735 *	34,11	1761	33,47	1787	59,55
1736 *	33,10	1762	42,12	1788	74,36
1737 *	32,90	1763	33,57	1789	74,17
1738 *	35,06	1764	41,40	1790	74,09
1739 *	41,58	1765	42,44	1791	65,87
1740	57,80	1766	47	1792	57,43
1741	50,60	1767	57,73	1793	75,41
1742	37,25	1768	47,38	1794	106,09
1743	35,68	1769	68,80	1795	115,68
1744	40	1770	95,36	1796	64,87
1745	41,18	1771	83,90	1797	60,17

3. Beurre (prix de la livre en batz)

1699	2,49	1713	2,25	1727	1,91
1700	2,22	1714	2,69	1728	1,80
1701	2,27	1715	2,73	1729	1,91
1702	2,22	1716	2,17	1730	2,04
1703	2,12	1717	2,10	1731	2,28
1704	2,11	1718	1,91	1732	2,03
1705	1,86	1719	1,91	1733	2,07
1706	2,15	1720	1,86	1734	2,05
1707	2,19	1721	1,68	1735	2,14
1708	1,90	1722	1,60	1736	2,27
1709	2,13	1723	1,54	1737	2,30
1710	2,14	1724	1,96	1738	2,12
1711	2,35	1725	1,98	1739	2,49
1712	2,38	1726	2,22	1740	2,50

1741	2,65	1760	2,59	1779	5,03
1742	2,14	1761	2,26	1780	3,72
1743	2,37	1762	2,58	1781	3,94
1744	2,36	1763	2,72	1782	3,71
1745	2,51	1764	2,86	1783	3,99
1746	2,87	1765	2,65	1784	3,82
1747	2,94	1766	2,79	1785	4,03
1748	2,47	1767	3,02	1786	4,55
1749	2,69	1768	2,99	1787	4,57
1750	2,70	1769	3,29	1788	4,03
1751	2,62	1770	3,68	1789	3,70
1752	2,85	1771	3,87	1790	3,77
1753	2,71	1772	3,49	1791	4,31
1754	2,63	1773	2,77	1792	4
1755	2,87	1774	2,90	1793	4,68
1756	2,88	1775	2,78	1794	5,10
1757	2,84	1776	3,90	1795	5,41
1758	2,54	1777	3,99	1796	6
1759	2,94	1778	3,28	1797	5,47
78,60	1951	111,59	100,71	192,11	171,11
64,70	9951	71	64,71	108,71	84,71
11,67	8951	67,56	11,67	19,67	14,67
90,001	1951	88,51	100,71	192,11	171,11

4. Fromage maigre (prix de la livre en batz)

78,60	1951	98,60	100,71	192,11	171,11
1750	1,28	1766	1,35	1782	1,80
1751	1,25	1767	1,56	1783	1,66
1752	1,29	1768	1,58	1784	1,75
1753	1,24	1769	1,60	1785	1,99
1754	1,23	1770	1,96	1786	2,19
1755	1,44	1771	2,01	1787	2,43
1756	1,41	1772	1,56	1788	1,99
1757	1,29	1773	1,32	1789	1,72
1758	1,28	1774	1,55	1790	2,04
1759	1,26	1775	1,49	1791	2,07
1760	1,22	1776	1,67	1792	1,64
1761	1,10	1777	2,05	1793	1,45
1762	1,05	1778	1,94	1794	2,50
1763	1,44	1779	1,57	1795	2,75
1764	1,44	1780	1,56	1796	2,67
1765	1,28	1781	1,52	1797	2,59
91,5	1951	101,5	100,71	192,11	171,11
64,5	9951	91,5	100,71	192,11	171,11
60,5	8951	71	60,51	108,71	84,71

5. *Prix du bœuf* (poids vif; en écus bons par tête)¹

1699	22,75	1733	32,18	1767	51,82
1700	22,70	1734	29,75	1768	48,82
1701	22,55	1735	25,82	1769	50,66
1702	22,43	1736	30,19	1770	68,04
1703	22,50	1737	29,60	1771	67,72
1704	23,96	1738	38,50	1772	49,65
1705	23,35	1739	40,31	1773	52,60
1706	21,60	1740	28,53	1774	45,12
1707	25,33	1741	30,64	1775	35,50 *
1708	24,04	1742	33,58	1776	26,12
1709	26,56	1743	32,74	1777	40,16
1710	25,27	1744	33,88	1778	30,16
1711	26,18	1745	39,56	1779	34,50 *
1712	24,80	1746	41,62	1780	39,10
1713	23,95	1747	41,20	1781	60,90
1714	27,42	1748	39,24	1782	60,48
1715	29,03	1749	35,44	1783	51,24
1716	24,18	1750	34,57	1784	43,92
1717	26,39	1751	35,74	1785	48,72
1718	18	1752	34,28	1786	73,92
1719	17,52	1753	31,73	1787	64,68
1720	23,35	1754	34,07	1788	68,88
1721	21,25	1755	30,72	1789	58
1722	21,22	1756	34,65	1790	70,56
1723	15	1757	31,85	1791	60,24
1724	22,80	1758	28,27	1792	59,20
1725	19,08	1759	38,32	1793	63,84
1726	20,23	1760	35,40	1794	100,80
1727	24,90	1761	34,30	1795	70,28
1728	27,13	1762	38	1796	83,98
1729	21,07	1763	39,60	1797	79,04
1730	25,94	1764	51		
1731	21,86	1765	49,76		* Valeur estimée
1732	27,75	1766	48,32		

¹ Echelle de réduction des décimales en batz et en sols :

0,10 = 2 batz 2 sols

0,20 = 5 batz

0,25 = 6 batz 1 sol

0,30 = 7 batz 2 sols

0,40 = 10 batz

0,50 = 12 batz 2 sols

0,60 = 15 batz

0,70 = 17 batz 2 sols

0,75 = 18 batz 3 sols

0,80 = 20 batz

0,90 = 22 batz 2 sols

1,00 = 25 batz

6. *Prix du porc gras (poids vif; en écus bons par tête)*

1699	7,16	1732	—	1765	21,41
1700	10,77	1733	—	1766	18,18
1701	10	1734	—	1767	22,05
1702	8,79	1735	—	1768	18,97
1703	11,42	1736	—	1769	20,40
1704	8,23	1737	—	1770	24,14
1705	14,66	1738	—	1771	15,39
1706	9,50	1739	13,36	1772	15,08
1707	7,24	1740	13,02	1773	17,94
1708	7,30	1741	14,23	1774	—
1709	10,22	1742	12,10	1775	26,47
1710	14	1743	13,46	1776	14,36
1711	12,73	1744	13,64	1777	19,18
1712	11,15	1745	13,63	1778	16,23
1713	13,92	1746	14,54	1779	23,76
1714	14,21	1747	12,05	1780	21,46
1715	13,30	1748	15,17	1781	22,44
1716	8,60	1749	—	1782	21,97
1717	12,50	1750	—	1783	23,40
1718	11,43	1751	—	1784	24,17
1719	—	1752	—	1785	22,13
1720	16,60	1753	—	1786	20,97
1721	11	1754	—	1787	27,31
1722	8	1755	—	1788	24,50
1723	6,22	1756	—	1789	24,57
1724	3,33	1757	—	1790	24,19
1725	8,50	1758	—	1791	28,89
1726	11,86	1759	—	1792	25,08
1727	6,79	1760	—	1793	32,98
1728	10,08	1761	—	1794	37,94
1729	11,40	1762	11,24	1795	41,72
1730	11,92	1763	14,99	1796	35,85
1731	11,73	1764	16,28	1797	34,97

Les deux dernières colonnes sont les moyennes des deux dernières colonnes de la page précédente.
 Les deux dernières colonnes sont les moyennes des deux dernières colonnes de la page précédente.

ANNEXE V

Variation des prix de l'avoine au cours de l'exercice 1778/1779
Exemple tiré du « Hausbuch »

1778/79

mai	1	58	—	20	63
—	4	56	—	26	63
—	7	58	—	31	63
—	8	58	novembre	3	63
—	13	56	—	11	65
—	16	58	—	14	63
—	22	58	—	18	60
—	23	58	—	21	64
—	27	58	—	26	63
—	30	58	décembre	1	63
juin	4	58	—	2	63
—	6	58	—	4	63
—	10	58	—	10	63
—	13	58	—	12	64
—	15	58	—	19	63
—	20	58	janvier	5	64
—	22	58	—	8	66
—	27	60	—	9	64
—	29	60	—	28	63
juillet	2	60	février	5	65
—	8	60	—	6	64 et 65
—	13	60	—	18	64
—	18	60	—	19	65
—	19	60	—	27	70
—	20	60	mars	1	64
—	24	60	—	5	70
—	25	60	—	6	64
septembre	1	60	—	8	70 et 62
—	12	63	—	17	68
—	17	63	—	27	60 et 64
—	21	63	—	30	60
octobre	3	63	avril	12	68
—	14	63			

ANNEXE VI

Cours extrêmes du froment et de l'avoine et nombre de sacs achetés ou vendus¹

1. Froment

	<i>Cours extrêmes</i>	<i>Prix moyens</i>	<i>Nombre de sacs achetés</i>
1699	140-160	147,76	12,5
—			
1702	80-124	92,30	216
1703	88- 96	93,13	92,5
1704	60- 72	70,59	49
1705	65- 74	64,83 !	121
1706	60- 80	78,64	39
1707	72-100	73,66	
1708	76-148	120,27	72,75
1709	132-200	157,29	60,5
1710	100-120	113,87	7,5
1711	100-152	131,50	83,25
1712	160-168	165,25	
—			
1739	92-120	108,17	95,75
—			
1745	120-160	147,83	48,5
1746	140-160	143,42	89
1747	148-180	158,40	99
1748	140-160	154,06	128
1749	160-200	187,35	43,25
—			
1751	112-124	121,47	42
—			
1759	128-160	139,28	20,75
1760	112-120	120 !	5,5
—			
1763	120-124	118,33 !	3
1764	120-124	122,20	12,5
1765	124-152	128,50	4

¹ Il existe quelques discordances entre les prix moyens et les cours extrêmes. Ces écarts sont probablement dus à ce que les cours pratiqués durant un exercice n'ont pas été tous relevés dans les comptes généraux, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte nous-même en étudiant les « Hausbücher ». Ces quelques cas, bien rares, à vrai dire, sont marqués par un point d'exclamation. Les traits horizontaux signalent les lacunes, d'une ou plusieurs années parfois.

1766	160-168	154,12 !	16
—			
1768	140-168	148,00	7
—			
1770	244-265	259,12	25
1771	210-260	247,75	36,5
—			
1774	160-184	173,28	36,25
—			
1776	148-168	161,72	21,5
1777	148-168	163,93	28
1778	160-200	165,56	36,5
1779	156-216	185,71	42,75
—			
1787	168-204	179,12	48
1788	184-221	206,13	69
1789	200-295	262,82	94
1790	180-292	226,81	118
1791	168-192	178,23	29
1792	175-262	223,94	22
1793	245-280	267,79	133,25
1794	294-408	395,07	155,75
1795	336-420	402,80	98
1796	216-350	250,23	68,5
1797	144-224	194,92	121

2. Avoine

	<i>Cours extrêmes</i>	<i>Prix moyens</i>	<i>Nombre de sacs vendus</i>
1704	28- 48	31,85	117
—			
1706	24- 25	24,00 !	90
1707	25- 30	27,43	114
1708	30- 65	37,34	398,5
1709	48- 70	65,61	29,25
1710	30- 50	38,68	85,5
1711	40- 70	52,61	41
—			
1716	60- 65	63,16	
—			
1739	35- 50	41,58	151
—			
1743	35- 36	35,68	75,25

1744	38- 40	40 !	52,75
1745	40- 42	41,18	81
1746	50- 52	53,57 !	61
1747	47- 50	49,98	57,5
1748	45- 60	59,12	118,25
1749	60- 73	72,61	80,5
—			
1751	33- 52	43,04	175,5
1752	50- 60	53,33	188
—			
1759	40- 50	49,17	159,5
1760	31- 48	25,86 !	116
1761	30- 42	33,47	341
1762	35- 44	42,12	50
1763	30- 40	33,57	434
1764	36- 50	41,40	241,5
1765	36- 50	42,44	300
1766	42- 54	47	266
1767	50- 60	57,73	177
1768	40- 50	47,38	368
1769	44- 84	68,80	222,5
1770	72-115	95,36	218,5
1771	60-100	83,90	205,5
1772	44- 56	51,21	258
1773	42- 52	49,97	142
1774	42- 56	42,66	350,5
1775	42- 56	46,50	426,5
1776	44- 63	54,64	114
1777	55- 60	55,82	366
1778	56- 70	66,40	318,5
1779	60- 84	72,20	205,5
1780	45- 65	57,86	118
1781	54- 58	56,53	247,5
1782	50- 70	58,12	561,5
1783	50- 63	55,38	268
1784	58- 64	48,41 !	673,5
1785	50- 70	53,03	125,5
1786	42- 50	47,03	635
1787	48- 65	59,55	336,5
1788	54- 95	74,36	351,5
1789	65- 84	74,17	216
1790	64- 78	74,09	324,5
1791	58- 75	65,87	76
1792	55- 70	57,43	482,5

1793	57-100	75,41	493,5
1794	70-125	106,09	339
1795	62-126	115,68	361,5
1796	58-126	64,87	432,5
1797	57-130	60,17	424

ANNEXE VII

*Deux extraits de la correspondance adressée à Leurs Excellences
par le bailli d'Estavayer¹*

« ... Bey dieser Gelegenheit bitte ich Eüwer Gnaden nit zu verüblen, wan ich die Kühnheit nimme mein schlechter Gedanken hoch dennen selben zu eröffnen, welcher dahin ginge, alles das überflissige Korn dieser Vogtey einkauffen zu lassen, dieses wäre das besste Mittel das Kürn in dem Landt zu behalten ; dan obschon ich alles möglich anwende um die Aussfuhr dessen zu verhindern, so verminige dannoch mit Verdruss, dass da und dort einiges Kürn auss dem Landt geführt wird und sonderbahr zu Ostende². Um aber nichts unterlassen disem Übel zu steüren, hab ich nebst denen Auffseheren einige bewaffnete Männer besstelt mit Befelch alle Nächt von einem Port zu dem anderen zu patrouillieren. »

1770 décembre 24

Signé : (François-Pierre-Nicolas) de Mallardoz

« ... Und es ist zu bemercken, dass die Alzeit die hiesige Wochenmärckt aussgemacht hiemit wan mann ihnen die völlige Exclusion geben wurde ; wohl geschehen konte, dass sie mit der Zeit die Wochenmärckt von Stäffis nimmer besuchen würden, wodurch es dero allhiesigen Unterthanen ein zimlichen Schaden zu wachsen wurde, in deme die selbe von ihrem Kürn bey der wohlfeile Zeit nicht abkommen könnten. Dan es wird Euer Gnaden nicht unbekannt sein, dass dero hiesige Unterthannen kein anderss Mittel haben sich zu erholen als das Kürn, also dass es ihnen wohl zu gönnen, wan sie das selbe wohl verkauffen, dadurch werden sie im Standt die Schulden, so sie das vergangene Jahr haben contrahiren müssen, abzuführen, und ich kan Euer Gnaden versichern, dass das Kürn sehr häufig anhero geführt wird, sogar bernische Unterthanen fercken ein mehreres allhier, und ich weiss auch dass einige dero Unterthanen vieles Kürn hinter der bernischen Bottmässigkeit erkauffen, um solches wider allhier dennen Neuenburger zu verkauffen ; nur

¹ AEF, Correspondance des baillis d'Estavayer, dans fonds du bailliage d'Estavayer.

² Lieudit de la commune de Chevroux, au bord du lac de Neuchâtel, au sud-ouest de Port-alban.

ein einziger hat vierzig Säck Weitzen von einem bernischen Herrschaftsherr erhandtlet, masen die selbe kein anderst Kürn kauffen als Weizen. Ihro Gnaden werden aber durch die hierbey geruckte Verzeichnuss zu ersehen haben, wie viel Korn auss dem Landt seith dem Verbott, von Stäffis seye gezogen worden... »

« Endtlichen ich hab abermahlen vernehmen müssen, dass dero Reglement ansehend das Kürn zu Portalban, ungeachtet meiner Vorsorgen, gar nicht beobachtet wird. Dan noch lester Dagen sollen zwey mit Korn beladen Schiffe von Portalban nacher Neüenburg geseglet seyn. Man hat mir die Leüth nicht angeben können... »

1770 décembre 26

Signé: (François-Pierre-Nicolas) de Malliardoz

Tableau I: *Tableau synoptique des phases ou intercycles du mouvement séculaire*

	<i>Beurre</i>	<i>Fromage</i>	<i>Bœuf</i>	<i>Avoine</i>	<i>Froment</i>
I	1699-1705		1699-1706	1699-1705	1699-1705
II	1706-1715		1707-1715	1706-1716	1706-?
III	1716-1730		1716-1730	1717-1730	?-1731
IV	1731-1747		1731-1746	1731-1749	1732-1749
V	1748-1761	1750-1762	1747-1761	1750-1760	1750-1762
VI	1762-1771	1763-1771	1762-1771	1761-1771	1763-1771
VII	1772-1789	1772-1793	1772-1784	1772-1786	1772-1787
VIII	1790-1797	1794-1797	1785-1797	1787-1797	1788-1797

Tableau II: *Phases du beurre*

<i>Intercycle</i>	<i>Durée</i>	<i>Tendance</i>	<i>Prix moyen</i>	<i>Indice</i>
1699-1705	7 ans	baisse	2,18	114
1706-1715	10 —	hausse	2,29	120
1716-1730	15 —	baisse puis stagnation	1,91	100
1731-1747	17 —	hausse	2,36	123
1748-1761	14 —	consolidation	2,68	140
1762-1771	10 —	hausse	3,04	159
1772-1789	18 —	consolidation	3,79	198
1790-1797	8 —	hausse	4,84	253

Tableau III: *Phases du fromage maigre*

<i>Intercycle</i>	<i>Durée</i>	<i>Tendance</i>	<i>Prix moyen *</i>	<i>Indice *</i>
1750-1762	13 ans	stagnation	1,26	126
1763-1771	9 —	hausse	1,58	158
1772-1793	22 —	consolidation	1,77	177
1794-1797	4 —	hausse	2,63	263

Tableau IV: *Phases du bœuf (sur pied)*

<i>Intercycle</i>	<i>Durée</i>	<i>Tendance</i>	<i>Prix moyen</i>	<i>Indice</i>
1699-1706	8 ans	baisse	22,73	104
1707-1715	9 —	hausse	25,84	118
1716-1730	15 —	baisse puis stagnation	21,87	100
1731-1746	16 —	hausse	32,28	147
1747-1761	15 —	consolidation	34,65	158
1762-1771	10 —	hausse	51,37	235
1772-1784	13 —	consolidation	43,80	200
1785-1797	13 —	hausse	69,39	317

Tableau V: *Phases de l'avoine*

<i>Intercycle</i>	<i>Durée</i>	<i>Tendance</i>	<i>Prix moyen</i>	<i>Indice</i>
1699-1705	7 ans	baisse	46,58	168
1706-1716	11 —	hausse	50,47	183
1717-1730	14 —	baisse puis stagnation	27,63	100
1731-1749	19 —	hausse	43,09	156
1750-1760	11 —	consolidation	43,64	158
1761-1771	11 —	hausse	53,92	195
1772-1786	15 —	consolidation	54,38	197
1787-1797	11 —	hausse	75,24	272

Tableau VI: *Phases du froment*

<i>Intercycle</i>	<i>Durée</i>	<i>Tendance</i>	<i>Prix moyen</i>	<i>Indice</i>
1699-1705	7 ans	baisse	98,37	109
1706- ? ?-1731	26 —	hausse baisse puis stagnation ?	90 ?	100 ?
1732-1749	18 —	hausse	122,80	136

* Valeur supposée pour la période 1716-1730: 1 batz = 100. Voir explications plus haut, p. 85.

1750-1762	13 —	consolidation	131,92	146
1763-1771	9 —	hausse	176,22	196
1772-1787	16 —	consolidation	174,31	194
1788-1797	10 —	hausse	260,87	290

Tableau VII: *Amplitude du mouvement calculée d'après les termes extrêmes*

Beurre:	1723 : 1,85 = 100	1792 : 4,64 = 251	(253)*
Fromage:	1723 ; 1? = 100	— : 2,17 = 217	(263)
Bœuf:	1723 : 20,95 = 100	— : 70,84 = 338	(317)
Avoine:	1727 : 29,22 = 100	— : 75,24 = 257	(272)
Froment:	1727 : 90? = 100	— : 253,44 = 282	(290)

* Entre parenthèses, les indices correspondant aux moyennes cycliques de la dernière phase.